

BIOT *'*INFOS

TRIMESTRIEL PRINTEMPS 2013

PATRIMOINE

Retour aux sources du Pont Vieux
P 36

ÉVÉNEMENTS

Biot et les Templiers P 29



ÉDITO

Chers Amis Biotois,

Ce numéro printanier de votre magazine trimestriel *Biot Infos* vous propose, suite à la réhabilitation du Pont Vieux en janvier dernier, de partir à la découverte de son histoire remontant au XVII^e siècle. Vous y lirez également l'état d'avancement de nos chantiers, dont ceux de la Médiathèque Communautaire et le Complexe sportif Pierre Operto qui suivent leur cadence. En revanche, au cœur de l'église Sainte Marie-Madeleine, les échafaudages sont désormais en cours de démontage pour laisser place aux finitions. Le Monument aux Morts de la rue Saint Sébastien, poursuit une nouvelle jeunesse et sera inauguré lors de la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation, le dimanche 28 avril à 11h30. Enfin, vous pourrez prendre connaissance du compte-rendu du travail collaboratif réalisé lors de trois ateliers de concertation sur le projet des Bâchettes, qui a été présenté aux participants lors d'une réunion de restitution en février dernier.

Le mois d'avril, avec son imprévisible météo, sera marqué par la manifestation historique *Biot et les Templiers*, du 5 au 7 avril 2013. Cette 5^e édition met à l'honneur la Gastronomie au Moyen Âge. Ainsi, des Tavernes tenues par des grands chefs réserveront des surprises gustatives aux papilles, tandis que les conférences traiteront de l'art culinaire au temps de notre commanderie templière. Les animations emblématiques seront présentes comme chaque année : combats, joutes, défilé aux flambeaux, spectacles équestres, marché médiéval, gueux, ménestrels ou encore chasse au trésor, avec quelques nouveautés, dont la présence d'artistes biotois au Pont Vieux pour des créations sur le thème des Templiers.

Au même moment, dans le prolongement de la délégation biotoise qui s'était rendue dans la ville américaine du verre en octobre dernier afin d'entériner notre jumelage, nous accueillerons à notre tour à Biot, une délégation officielle de Tacoma. Elle sera composée de représentants officiels de la Mairie de Tacoma, de membres du comité français de jumelage, d'artistes verriers et d'une journaliste. Ils découvriront notamment notre ville, nos activités liées au Verre, la manifestation *Biot et les Templiers*, et seront accompagnés par une vingtaine de bénévoles sensibles à ces échanges outre-Atlantique.

Les semaines suivantes seront rythmées par une programmation événementielle dont les temps forts seront notamment la 5^e édition du festival *Biot à Musiques*, cette année consacrée à une scène audacieuse et dynamique « 100% Filles », le week-end *Biot Nature & Environnement*, ou encore l'exposition *Recto Verso* réalisée par nos créateurs bijoutiers à l'Office de Tourisme. Le coup d'envoi des vacances scolaires tant attendues par nos enfants sera lancé avec les traditionnelles kermesses et par le passage du 100^e Tour de France le 3 juillet prochain.

Enfin, je tiendrai ma permanence sans rendez-vous le samedi 20 avril de 8h à 12h en Mairie Principale.

Bien sincèrement,

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



BIOT 'INFOS

TRIMESTRIEL PRINTEMPS 2013

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception
Service Communication

Rédaction
Service Communication
Services Municipaux
Associations biotoises
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr - infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Trulli - Imprimé en 7500 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Service Communication
Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).



BIOT 'INFOS' PRINTEMPS 2013



SOMMAIRE

P6 Vie communale
**Aménagement
du secteur des
Bâchettes**

P 8
**Travaux dans votre
quartier**



P 11
**Biot reçoit sa jumelle
américaine**

P 13 Les Biotois ont du talent
**Thomas Ponthieu :
un Biotois à la mer**



P 14 Environnement
**TICELEC : retour sur
un projet innovant**

P 17 Biot
Sophia Antipolis
Toyota ED² invente
nos voitures de
demain



P 19 Économie, Tourisme
Tourisme créatif

P 20 Culture, Art,
Événements
**Biot à Musiques
100% filles**



P 26
Les rendez-vous de

**l'Espace des Arts et
de la Culture**
P 29
**Biot et les Templiers
2013 - Programme
à détacher**

P 36 Patrimoine, Histoire
Locale, Traditions
**Retour aux sources
du Pont Vieux**



P 38 Vie Scolaire,
Jeunesse,
Petite Enfance
**Des nouvelles des
tout-petits**

P 43
**Mes vacances avec
le Service Jeunesse
et Sports**

P 44 Social, Humanitaire,
Vie Citoyenne
**Les ateliers du Club
destination retraite**

P 48
**Une Biotoise allie
défi sportif et action
humanitaire**



P 51 Sports
**Tour de France :
Biot dans la grande
boucle**



P 54 État-Civil
**Vos démarches
d'état-civil**

P 55
Nouveau à Biot

P 56
Infos pratiques

P 58
Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU

Séance du 6 décembre 2012 – 14h30

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES Information - Présentation de la Maison de l'Emploi mise en place par la Communauté d'Agglomération.

Présentation du rapport d'activités annuel de la CASA - année 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE de la présentation du bilan d'activités de la CASA pour l'année 2011.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 octobre 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 octobre 2012.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire - article L.2122-22 du CGCT.

Le CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant.

Aménagement de sécurisation de la RD4, section route de Valbonne, au droit du quartier des Issarts - Convention de groupement de commandes avec le Conseil Général des Alpes-Maritimes - Désignation du représentant de la commune pour siéger à la CAO du groupement de commande – urgence article L.2121-12 du CGCT.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ RECONNAÎT le caractère d'urgence justifiant l'additif à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil Municipal.

DÉSIGNE pour siéger au sein de la commission d'appel d'offre du groupement de commande institué par le Conseil Général des Alpes-Maritimes et la commune concernant les travaux de la route de Valbonne, quartier des Issarts :

- Guillaume FORTUNÉ, en qualité de membre titulaire
- Guy ANASTILE, en qualité de membre suppléant

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps

non complet (évolution de carrière).

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ APPROUVE la modification du tableau des effectifs présenté. PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

Revalorisation et signature de la convention de mise à disposition de titres Ticket Restaurant.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ APPROUVE la revalorisation à 7 euros de la valeur faciale du titre Ticket Restaurant, à compter du 1^{er} janvier 2013. AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition de titres Ticket Restaurant proposée par la Société EDENRED France.

VIE ASSOCIATIVE

Attributions des subventions aux associations.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTE au bénéfice de chaque association le montant de la subvention inscrite dans le tableau présenté.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs correspondante.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions selon les modalités prévues pour chaque association.

DIT que le détail de ce vote sera inscrit au budget de l'exercice 2013 au chapitre 65, article 6574.

L'attribution des subventions aux associations a donné lieu à un vote de l'assemblée pour chaque association portant sur le montant de la subvention, les modalités de versement de celle-ci et la convention d'objectifs pour les associations obtenant une subvention supérieure à 23 000€.

Chaque délibération a été retranscrite dans un tableau, lequel mentionne pour chaque vote les membres présents.

FONCIER

Élargissement du chemin des Combes au droit de la Verrerie de Biot - Approbation

de l'avant projet - Approbation des dispositions de maîtrise foncière - Approbation des protocoles pour la réalisation des travaux de démolition et reconstruction des bâtiments de la Verrerie de Biot concernés par l'élargissement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 22 voix POUR 1 voix CONTRE (Monsieur FERAUD) ET 5 ABSTENTIONS (Monsieur BOUCAND, Madame SENS-MEYE, Madame DEBRAS, Monsieur CAMATTE, Madame BROSSET) APPROUVE la 1^{ère} phase du projet d'élargissement du chemin des Combes au droit des locaux de la Verrerie de Biot, tel que décrit dans l'avant-projet élaboré par le groupement de maîtrise d'œuvre Barbier/ Planitec et autorise sa réalisation.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord tripartite.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes relevant de la réalisation des termes du protocole d'accord tripartite, notamment l'acte notarié d'échange de terrain, et à déposer les demandes de permis de démolir et de construire. AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides financières susceptibles d'être allouées pour ce type de projet.

RISQUES NATURELS

Programme de lutte contre les inondations du vallon des Horts - Signature d'une convention instituant un droit de passage et d'occupation temporaire sur la parcelle cadastrée section BP n° 8 pour les travaux de calibrage du vallon des Horts.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec les propriétaires concernés, la convention instituant un droit de passage et d'occupation temporaire sur la parcelle cadastrée section BP n°8 pour les travaux de calibrage du vallon des Horts et tous les actes y afférents.

Programme de lutte contre les inondations du vallon des Horts - Signature d'une convention instituant un droit de passage et d'occupation temporaire

sur la parcelle cadastrée section BP n° 31 pour les travaux de calibrage du vallon des Horts.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec les propriétaires concernés, la convention instituant un droit de passage et d'occupation temporaire sur la parcelle cadastrée section BR n°31 pour les travaux de calibrage du vallon des Horts et tous les actes y afférents.

FINANCES

Ouverture de crédits - Section investissement - Budget Ville - Exercice 2013.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 24 voix POUR

ET 4 ABSTENTIONS (Madame SENS-MEYE, Madame DEBRAS, Monsieur FERAUD, Madame BROSSET)

APPROUVE l'ouverture de ces crédits d'investissements telle que proposée.

Ouverture de crédits - Section investissement - Budget Assainissement - Exercice 2013.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 24 voix POUR

ET 4 ABSTENTIONS (Madame SENS-MEYE, Madame DEBRAS, Monsieur FERAUD, Madame BROSSET)

APPROUVE l'ouverture de ces crédits d'investissements telle que proposée.

Ouverture de crédits - Section investissement - Budget Eau - Exercice 2013.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 24 voix POUR

ET 4 ABSTENTIONS (Madame SENS-MEYE,

Madame DEBRAS, Monsieur FERAUD, Madame BROSSET) APPROUVE l'ouverture de ces crédits d'investissements telle que proposée.

Évaluation du montant des charges de personnel pour le transfert du Budget Ville au Budget Assainissement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ ADOPTE le transfert des charges de personnel 2012 du service assainissement, Budget Ville vers le Budget Assainissement.

DIT que la somme de 69 187 euros sera imputée à l'article 6215 « personnel affecté par la collectivité de rattachement ».

Évaluation du montant des charges de personnel pour le transfert du Budget Ville au Budget Eau.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ ADOPTE le transfert des charges de personnel 2012 du service eau, Budget Ville vers le Budget Eau.

DIT que la somme de 14 659 euros sera imputée à l'article 6215 « personnel affecté par la collectivité de rattachement ».

Budget Ville 2012 - Décision modificative - DM N°3.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 22 voix POUR

ET 6 ABSTENTIONS (Monsieur BOUCAND, Madame SENS-MEYE, Madame DEBRAS, Monsieur CAMATTE, Monsieur FERAUD, Madame BROSSET)

APPROUVE la décision modificative N°3 du Budget de la Ville telle que définie.

JEUNESSE

Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes de la nouvelle convention d'objectifs et de financement « Contrat Enfance Jeunesse ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention d'objectifs et de financement, Contrat Enfance Jeunesse 2012-2015, avec la Caisse d'Allocations Familiales.

JURIDIQUE

Cession d'un appartement situé dans la copropriété « Le Méditerranée », lot 16 à Antibes.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ AUTORISE le Maire à confier un mandat de vente aux agences précitées. APPROUVE le cahier des charges. AUTORISE le Maire à aliéner la propriété située au 15 avenue Niquet, lot 16, à Antibes.

CULTURE

Convention cadre portant sur l'organisation d'expositions temporaires - Office de Tourisme de Biot.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la Convention d'Organisation d'Expositions Temporaires avec les artistes qui exposeront dans les salles de l'Office de Tourisme.



PERMANENCE DU MAIRE

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, recevra les administrés sans rendez-vous **le samedi 20 avril de 8h à 12h** en Mairie Principale, 8-10 route de Valbonne.

➔ Renseignements : 04 92 91 55 87 • cabinet-maire@biot.fr



© H4 - Groupe EDF - Modélisation 3D du projet d'aménagement du secteur des Bâchettes

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES BÂCHETTES : COMPTE-RENDU DES ATELIERS DE CONCERTATION

Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur des Bâchettes, la Ville de Biot a organisé des ateliers de concertation fin 2012 et début 2013, destinés à recueillir l'avis des commerçants du centre historique et des habitants sur les sujets suivants :

- Commerce et attractivité du centre historique
- Environnement et développement durable
- Mobilité et espaces publics

Afin de présenter aux 30 participants les orientations dégagées lors de ces ateliers, une réunion de restitution s'est déroulée le 21 février dernier.



Réunion de restitution des ateliers de concertation

À l'issue de cette réunion, la Ville de Biot a retenu, pour chaque thème, les propositions suivantes :

• Commerce et attractivité du centre historique

- Établir un règlement permettant d'avoir une liste exhaustive du type de commerces implantés dans le futur quartier des Bâchettes en s'assurant de leur complémentarité avec ceux déjà présents dans le centre historique, même dans la mesure où le commerce viendrait à être remplacé au cours de l'existence du quartier (pharmacie, boucherie, Poste, pressing...).
- Favoriser l'implantation d'un distributeur de

produits locaux issus de l'agriculture biologique.

- Favoriser l'implantation de commerces liés à la création artisanale.

- Envisager la mise en place d'aides communales pour favoriser l'implantation de certains commerces vulnérables (rachat de baux).

Des mesures ont également été déterminées durant la phase de chantier pour maintenir une capacité de stationnement :

- Mise en place, courant avril 2013, d'une zone de stationnement réglementée « Zone Bleue » pour les parkings du chemin Neuf et des Bâchettes et inciter les employés municipaux et les commerçants à se garer sur les parkings en contrebas du centre historique pour libérer les places les plus proches pour les visiteurs, les Biotois souhaitant réaliser leurs achats courants et permettre la rotation des véhicules.

- Mettre une navette en circulation pour desservir le centre historique bien que les études de la CASA sur les 4 dernières années démontrent que les visiteurs ne sont pas nécessairement enclins à l'utiliser puisqu'au plus fort de la fréquentation sur Biot, elle comptait en moyenne 15 personnes par jour.

- Étudier la location de scooters ou vélos électriques comme alternative de déplacement.
- Informer la population et les visiteurs durant la période de travaux sur les possibilités de stationnement, de circulation et les modes de déplacements alternatifs pour rejoindre le centre historique afin de maintenir une activité économique locale stable.

• Environnement et développement durable

- Mettre en place un éclairage public performant en partenariat avec le SDEG.
- Concevoir des bâtiments permettant d'éco-

nomiser les énergies et en adéquation avec les contraintes climatiques de la région (sèche, forte amplitude thermique) au-delà des réglementations en vigueur, comme la norme Bâtiment Basse Consommation RT2012.

- Continuer à informer les habitants sur leur consommation notamment par le biais de la télé-relève mise en place par le délégataire Veolia pour la gestion de l'eau et adapter l'expérience menée sur les foyers-test du projet TICELEC à l'ensemble de la population pour une consommation raisonnée de l'électricité.
- Installer un centre de containers enterrés pour le tri des déchets (en collaboration avec la CASA qui détient cette compétence).

• Mobilité et espaces publics

- Mettre en place une navette opérationnelle le soir en période estivale pour faciliter l'accès aux parkings relais à la sortie des restaurants du centre historique pendant la période des travaux.

- Permettre aux voitures un accès proche au futur pôle médical sous forme de dépose-minute.
- Créer un parc de stationnement pour vélos.
- Matérialiser un espace pique-nique et détente en contrebas de la Calade des Bâchettes.
- Adopter un style architectural provençal dans la conception de la place centrale du quartier des Bâchettes.



© H4 - Groupe EDF - Modélisation 3D de la place centrale



Chantier de la Médiathèque Communautaire

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Les travaux de construction de la Médiathèque Communautaire se poursuivent pour une livraison du bâtiment à l'automne 2013.

Après les démolitions préalables en fin d'année passée, les premières dalles des deux édifices ont été coulées en début d'année. Au premier trimestre, le bâtiment existant, destiné à recevoir les futures salles de la Médiathèque Communautaire et du Conseil Municipal, a été mis hors d'eau. Les différents corps d'états techniques ont ainsi pu commencer à intervenir sur le chantier.

Dans le même temps, le nouveau bâtiment, qui accueillera pour sa part les locaux de l'Office de Tourisme, a reçu les premières fondations du sous-sol, entièrement matérialisé. Tout est désormais prêt pour entamer la phase suivante des travaux, qui consistera à réaliser le dallage du rez-de-chaussée du bâtiment, afin de poursuivre le gros œuvre pour élever les étages.

En patientant avant l'ouverture de la Médiathèque Communautaire de Biot...

Les bibliothèques municipales de Biot fermant leurs portes le 30 juin 2013, tous les prêts de documents seront suspendus dès le 31 mai afin de récupérer l'ensemble des ouvrages dans les bibliothèques pour le 30 juin.

En revanche, jusqu'au 31 mai, l'inscription aux

bibliothèques George Sand et St Exupéry est obligatoire pour tout emprunt, et gratuit sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à Biot (facture EDF, GDF, etc.)

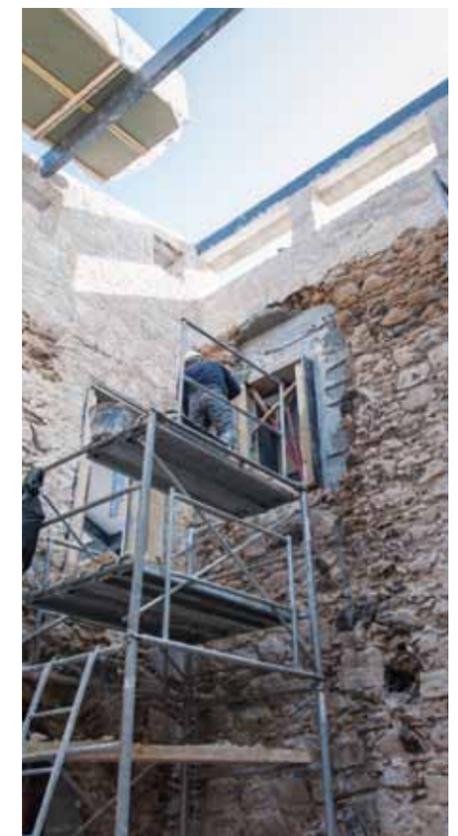
Ensuite, que se passera-t-il ?

Les 17 000 ouvrages des bibliothèques de Biot qui seront transférés à la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et qui alimenteront notamment les rayonnages de votre future Médiathèque vont être réétiquetés tout l'été afin de s'adapter aux logiciels du fonds communautaire.

Enfin, en attendant l'ouverture de la Médiathèque prévue fin décembre 2013, les Biotois pourront s'inscrire gratuitement et sur simple présentation d'un justificatif de domicile aux Médiathèques d'Antibes et de Sophia Antipolis.

Médiathèque d'Antibes : 19 bis boulevard Chancel 06603 Antibes • 04 92 19 75 80 • info@mediatheque-casa.fr

Médiathèque de Sophia Antipolis : Les Bouillides, 1855 route de Dolines 06560 Valbonne • 04 92 19 76 00 • www.mediatheque-casa.fr • valbonne@mediatheque-casa.fr



TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER



Chantier du Complexe Sportif Pierre Operto

Quartier des Combes : Complexe Sportif Pierre Operto

Le chantier du Complexe Sportif Pierre Operto avance à grands pas. Les travaux de gros œuvre sont désormais achevés et c'est au tour des corps d'état secondaires de prendre place dans la structure pour réaliser les peintures, l'électricité, la plomberie, les systèmes de sécurité et tous les travaux secondaires nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment. Parallèlement, la réalisation des infrastructures sportives reprend, après quelques mois d'arrêt permettant la construction du complexe, avec la création des 2 courts de tennis puis des bassins de rétention sous les parkings et du stade. Celui-ci comprendra une aire d'évolution de 109 mètres de long par 66 mètres de large accueillant l'aire de jeu de 100 x 60 mètres, 6 mètres seront réservés derrière

les cages de buts et 3 mètres derrière les lignes de touches. Des pare-balles seront mis en place autour de l'aire d'évolution pour sécuriser le public. Le terrain sera recouvert d'une pelouse synthétique permettant la pratique du football par tous temps et bénéficiera d'un puissant éclairage de 150 LUX. La tribune couverte, de 200 places, est en cours de finalisation ainsi que les 8 vestiaires dont 2 réservés aux arbitres et les 8 locaux sanitaires.

L'ensemble des travaux secondaires s'achèvera fin juin 2013 et s'en suivra la phase d'équipement intérieur durant l'été. L'ouverture du Complexe Sportif Pierre Operto est prévue en septembre prochain.

Sophia Antipolis : route du Pin Montard

En concertation avec les entreprises locales (Amadeus, Vincienc, etc.), le SYMISA a entrepris l'aménagement et la sécurisation de la route du Pin Montard. Les travaux prévoient ainsi, conformément au schéma cyclable établi sur la zone, la création d'une piste cyclable continue entre le giratoire de la Jarre et celui de l'Étoile, soit 750 mètres linéaires, ainsi que des cheminements et traversées piétonnes sécurisés.

Le réseau d'éclairage public est également renforcé par la mise en place de nouveaux candélabres sur la totalité de la voie.

La fin des travaux est prévue pour la fin du premier semestre 2013.

Montant des travaux : 802 803€ TTC



Route du Pin Montard

Saint Julien : mise en place d'un radar pédagogique mobile



Radar mobile - Chemin Saint Julien

La Ville de Biot s'est dotée d'un radar mobile afin de mener des campagnes de sécurité routière, notamment pour rappeler la vitesse autorisée aux automobilistes. Cet outil pédagogique a été implanté en février dernier sur le chemin de Saint Julien, traversé par de nombreux véhicules chaque jour. La prochaine campagne sera menée sur le chemin des Cabots.

Centre historique : Traitement des réseaux sur le chemin Neuf



Des travaux d'extension, d'enfouissement et de renforcement des réseaux sont en cours depuis février dernier sur le chemin Neuf, entre le chemin de la Gorgue et l'entrée du centre historique. Ils consistent au remplacement du réseau d'eau potable (350 m) pour renforcer le réseau d'alimentation et permettre la pose d'hydrants conformes, au chemin de la Gorgue et au droit de la résidence « Les Restanques de Biot » ; au renforcement du réseau électrique par la pose de fourreaux (260 m) et son enfouissement ; à l'extension du réseau communal de collecte des eaux usées (40 m) et du réseau de collecte des eaux pluviales (110 m) ; à l'enfouissement des réseaux de télécommunications et de l'éclairage public au droit du lotissement « Les Restanques de Biot » et de la future Médiathèque Communautaire.



Chemin Neuf

Réfection de la rue Régouaro

Des travaux de réfection du pavage de la rue Régouaro, dans le centre historique, démarrent en avril. Ce pavage si caractéristique des calades biotoises sera entièrement rénové à la fin du mois de mai.



Rue Régouaro

Cabots : travaux de confortement du béal



Béal des Cabots

Les villes de Biot et de Villeneuve-Loubet, effectueront conjointement dès le mois d'avril des travaux de confortement du béal des Cabots, fossé qui matérialise la frontière entre les deux communes.

Ce fossé traversant de nombreuses propriétés privées, reçoit chaque année de plus en plus d'eau pluviale, entraînant des débordements sur les terrains riverains. Aussi, il sera renforcé avec une structure en béton sur 100 m de long pour prévenir du risque inondation qui menace régulièrement cette zone.

Montant des travaux : 80 000€ (divisés à part égale pour les 2 communes)

LA VILLE DE BIOT S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE COMPTABLE QUALITATIVE

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique des finances et de l'amélioration de la qualité des comptes publics, la Ville de Biot et la Direction départementale des Finances Publiques des Alpes-Maritimes ont signé en décembre dernier une convention de partenariat visant à optimiser les échanges et conforter la collaboration entre les services de la commune et ceux du Centre des Finances Publiques.



Jean-Jacques Saulnier, Responsable du Centre des Finances Publiques d'Antibes ; Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot ; Gérald Demey, Directeur de la Gestion Publique des Alpes-Maritimes

Première commune de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis à s'engager dans une telle démarche, la Ville de Biot souhaite ainsi accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers de la commune et le service rendu aux contribuables.

Après la réalisation d'un état des lieux et d'une réflexion sur l'amélioration envisageable de la qualité des missions, les deux partenaires ont ainsi défini les actions à engager autour de quatre axes de progrès en matière de gestion publique locale :

- Développer, enrichir et dématérialiser les échanges entre la commune et le trésorier pour plus d'efficacité.
- Améliorer le service aux usagers, notamment par la dématérialisation des services (développement des paiements en ligne du type GUPII).
- Offrir une meilleure lisibilité aux élus municipaux en améliorant la qualité comptable.
- Développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale au service des responsables.

Un bilan annuel réalisé par les deux partenaires permettra d'évaluer la progression de chaque action et de réorienter, le cas échéant, les actions entreprises afin d'optimiser la démarche.

ESPACE FAMILLE : LA DÉMATÉRIALISATION SELON BIOT



La Ville de Biot a mis en place en 2009 le Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant (GUPII), service d'inscription et de paiement en ligne relatif à la famille, à la scolarité et aux loisirs. Accessible depuis le site Internet de la ville (www.biot.fr), l'Espace Famille permet ainsi aux familles de préinscrire en ligne les enfants à l'ensemble des activités périscolaires proposées sur la commune (accueil du matin,

du soir, du mercredi, étude surveillée, centre de loisirs, séjours, restauration scolaire...). Des bornes multimédia sont accessibles en libre service ou avec l'aide d'un agent en Mairie Annexe pour les familles non équipées d'Internet.

Quatre ans après la mise en place du système, plus de 1 000 familles se connectent aujourd'hui au GUPII pour réaliser quotidiennement en

ligne leurs démarches administratives périscolaires : inscriptions, consultation des services et des dossiers, signalement de tout changement et paiement en ligne.

Les inscriptions aux activités du centre de loisirs approchent, alors n'oubliez pas, connectez-vous sur votre Espace Famille ! (voir p.43).

Renseignements : Mairie Annexe • 200 avenue Roumanille • 04 92 90 93 70 • gupii@biot.fr

CALIBRAGE DES VALLONS DES COMBES ET DES HORTS

Les enquêtes publiques relatives à la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, à la demande d'institution d'une servitude de passage et la demande de déclaration d'intérêt général pour le calibrage du vallon des Combes, d'une part, et du vallon des Horts, d'autre part, se sont achevées le 23 novembre 2012.

En janvier 2013, la préfecture des Alpes-Maritimes a transmis à la commune de Biot les rapports des commissaires enquêteurs pour le calibrage des vallons des Combes et des Horts. Ces derniers ont émis un avis favorable à l'ensemble des demandes objet des enquêtes publiques.

Les rapports sont mis à disposition du public depuis le 28 janvier 2013 et ce jusqu'au 28 janvier 2014, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h aux Services Techniques de la commune de Biot, 700 avenue du Jeu de la Baume.



LE NOUVEAU MONUMENT AUX MORTS SERA INAUGURÉ LE 28 AVRIL 2013

La restauration complète du Monument aux Morts est en cours depuis plusieurs semaines. Ce lieu de mémoire sera inauguré à l'occasion de la première cérémonie de l'année 2013 à Biot, lors de la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation, le 28 avril 2013 à 11h30.

Cérémonies de Mémoire ce trimestre :

Dimanche 28 avril à 11h30 : Journée nationale du Souvenir de la Déportation

Mercredi 8 mai à 9h15 : 68^{ème} Commémoration de la victoire des Alliés du 8 mai 1945

Mardi 18 juin à 16h30 : 73^{ème} Anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin



BIOT REÇOIT SA JUMELLE AMÉRICAINE

En octobre 2012, la Ville de Biot se rendait au États-Unis pour officialiser le jumelage avec la Ville de Tacoma.

Du 3 au 7 avril 2013, c'est au tour de la délégation américaine de découvrir sa nouvelle jumelle.

10 personnes dont des officiels de Tacoma, des représentants du comité de jumelage

américains, une journaliste et de 2 artistes verriers dont le verrier en chef du Museum of Glass de Tacoma se rendront à Biot pour développer les liens qui unissent désormais les 2 villes.

Au programme : démonstration de verre soufflé avec les verriers biotois et américains, visite de la ville et des sites phares de la Côte d'Azur et bien sûr, découverte de la manifestation historique *Biot et les Templiers* !

HOMMAGE À GUISEPPE VALLAURI

La Ville de Biot a appris le décès de Guisepe Vallauri, âgé de 62 ans, le 7 mars dernier. Élu délégué aux manifestations à Vernante, notre jumelle italienne, Beppe, comme chacun le nommait affectueusement, était depuis 1995 le coordinateur du jumelage pour la commune piémontaise. La Ville de Biot renouvelle ses condoléances à sa famille et à ses proches.



LA CASA S'ENGAGE POUR L'EMPLOI



Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de 2005, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a créé début 2007 la première Maison de l'Emploi (MDE) labellisée sur le département des Alpes-Maritimes. Elle regroupe en son sein le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale Antipolis...), les collectivités territoriales (Conseils Régional et Général) et les acteurs du développement économique (notamment les partenaires institutionnels : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat...) avec un seul objectif : agir pour l'emploi.

Recherche d'emploi, de stage, de formation, création ou reprise d'entreprise... La Maison de l'Emploi informe, oriente et conseille les acteurs du bassin économique de la CASA dans le parcours d'accès à l'emploi, grâce à la mise en œuvre de quatre axes majeurs de travail :

- Développer une stratégie territoriale pour l'emploi,



- Participer à l'anticipation des mutations économiques,
- Contribuer au développement de l'emploi local,
- Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi.

Pour cela, la MDE met en place un plan stratégique visant à l'élaboration d'un diagnostic territorial par l'analyse précise du marché du travail sur le bassin communautaire, pour la mise en place d'actions de coordination, d'animation et d'information auprès des acteurs concernés.

Parallèlement, la CASA a impulsé en 2008 la création de la plateforme **Initiative Agglomération Sophia Antipolis**, destinée à aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises. La plateforme propose une aide pour tout projet de création, reprise ou développement d'entreprise de moins de trois ans sur le territoire de la CASA, sous forme de

prêt sans intérêt et sans caution personnelle, ainsi qu'un suivi individuel du projet. Depuis sa création, les chiffres sont éloquentes : 150 créations ou reprises d'entreprises accompagnées, plus de 260 emplois directs générés ou maintenus dès la création ou la reprise, dont 17 à Biot, et un taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises de plus de 80%. Dans un contexte économique tendu, des initiatives territoriales telles que celles engagées par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis sont autant de coups de pouce indispensables pour dynamiser l'emploi sur le bassin azuréen.

MDE : www.mde-casa.fr • mde@agallo-casa.fr • Initiative ASA : 04 89 87 73 44/45 • www.initiative-asa.fr • initiative@agallo-casa.fr

Plus d'infos sur www.biot.fr, rubrique Économie, Emploi

OPAH : AU SERVICE DE VOTRE QUALITÉ DE VIE

La CASA, avec la participation de l'ANAH et de la Région, a engagé sur l'ensemble de son territoire une action ambitieuse en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat.



Compteur avant travaux



Compteur après travaux

Il s'agit de requalifier dans son ensemble le patrimoine bâti de la commune par l'amélioration du confort des logements, en luttant notamment contre la vacance, l'habitat indigne, la précarité énergétique, ou encore en favorisant l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement.

Vous êtes propriétaire et vous occupez ou louez votre logement à titre de résidence principale ? Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour la réalisation de travaux (mise aux normes, travaux d'économie d'énergie...).

Renseignements : Citémétrie/Api Provence • 0800 320 120 (N° vert) • Permanence le mardi de 9h à 12h • Services Techniques (700 avenue du Jeu de la Baume)

LES BIOTOIS ONT DU TALENT



THOMAS PONTHEIU : UN BIOTOIS À LA MER

Il est tombé dedans quand il était tout petit... Du haut de ses 17 ans, Thomas Ponthieu est un jeune Biotois promis à un bel avenir de navigateur. Élève en première scientifique en section « sportif de haut niveau » au Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) d'Antibes, ce passionné de voile depuis sa plus tendre enfance entame sa quatrième année sur Dériveur 420 en tandem. « L'aménagement des études me permet de

consacrer tous les après-midis à l'entraînement avec des professionnels de haut niveau ». L'objectif ? Intégrer un Centre d'Excellence Régional, voire National, avec en ligne de mire les Jeux Olympiques, rien de moins.

Pour y parvenir, Thomas vise d'ores et déjà le Championnat d'Europe Jeune et le Championnat du Monde 2013, fort de ses brillants résultats des dernières saisons : sélectionné en Équipe

de France Junior 2011-2012, classé 24^{ème} au dernier Championnat d'Europe Jeune, 2nd aux régates sélectives d'été et d'automne 2012, vice-champion de France 2010 et 4^{ème} au Championnat d'Europe 2010 par équipes...

Avec un tel palmarès à son actif en début de carrière, nul doute que Thomas voguera loin pour hisser haut le pavillon biotois !



Le cycliste biotois de 22 ans Florent Icard qui a donné ses premiers coups de pédale avec le Vélo Sprint Biotois vient d'intégrer l'équipe CR4C Roanne.

« Avec cette équipe qui évolue au plus haut niveau, en Division Nationale 1 (DN1), j'accède à de très belles courses où je me confronte

FLORENT ICARD : EN ROUTE POUR ENRICHIR SON PALMARÈS

aux meilleurs coureurs, amateurs comme professionnels », se réjouit le jeune cycliste.

« Même si mon palmarès reste à construire, je suis content de mes débuts car on m'a déjà donné la chance de pouvoir jouer ma carte sur certaines courses, ce qui est plutôt rare pour un nouveau venu. Ainsi j'ai pu aller chercher des points pour l'équipe lors de la 1^{ère} manche de la coupe de France à Marseille ».

Son objectif, « plutôt un rêve », modère Florent : signer un contrat professionnel dans une grosse équipe. « C'est après cette année ou jamais ». Accumuler des résultats, se faire

connaître, sont les conditions sine qua non pour le réaliser, « sinon, je resterai un bon coureur Élite ».

Florent ne sera pas à Biot le 3 juillet pour le passage du Tour de France, il courra alors sur les routes sinueuses de Dordogne. « Bien sûr le parcours est difficile et la course est longue, mais ce ne sont pas ces critères qui font que c'est une course mythique. La difficulté d'une course ne tient pas à la difficulté du parcours mais au niveau des coureurs qui s'affrontent. Or, le Tour réunit les meilleurs ».

ENVIRONNEMENT



Équipe du projet TICELEC et membres de foyers-test

TICELEC : RETOUR SUR UN PROJET INNOVANT

Les résultats de l'expérience-pilote TICELEC (Technologies de l'Information pour une Consommation Électrique Responsable) sur les habitudes de consommation électrique sont publiés.

L'étude, qui a débuté à l'automne 2011 sur le territoire de Biot et vient de se terminer, a été réalisée dans le cadre du programme « AGIR ensemble pour l'énergie » de la Région PACA. Pendant douze mois, trois groupes de foyers-tests biotois ont reçu des kits techniques permettant de mesurer le rôle que peut jouer l'apport d'informations au-delà de celle fournie par le compteur général, sur la maîtrise de la consommation d'électricité. Il s'agit également de savoir si ce type de solution peut permettre une modification durable des comportements.

Le premier groupe de référence n'a pas bénéficié de matériel, un second groupe a partiellement été équipé, d'un capteur pour le compteur général et une passerelle connectée à Internet, et un dernier groupe a été totalement équipé, de 2 capteurs nomades pour prises électriques, un capteur pour le compteur général et une passerelle connectée à Internet.

Cette période d'observation a permis de mettre en exergue quatre critères de modification des habitudes des foyers-tests :

- un suivi quotidien de la consommation d'électricité,
- une observation de la consommation par

équipement et par période,

- une réduction notable de la consommation en utilisation normale et pendant les périodes creuses,
- une identification des équipements dont la consommation est incompressible.

Des études évaluent une réduction des factures d'électricité de 5 à 10% grâce à une maîtrise de la consommation, voire plus selon la composition du ménage, le type de tarif choisi, etc. Sur l'échantillon de foyers-tests biotois, 75% des ménages estiment que l'économie budgétaire est une motivation suffisante pour une maîtrise de sa demande d'électricité et 27,2% déclarent être d'accord avec l'idée que les consommateurs ont le droit d'utiliser la quantité d'électricité qu'ils veulent dès lors qu'ils payent leur facture.

Ils mettent cependant en évidence trois facteurs essentiels à un changement sensible de la consommation, notamment les modifications tarifaires de la part des fournisseurs d'électricité, la fourniture d'informations quotidiennes sur leur consommation et une gestion automatisée de celle-ci.

Modification des pratiques de consommation

Le projet a démontré un changement des habitudes de consommation électriques chez les foyers-tests, à travers l'adoption plus importante des lampes basse consommation, ou encore une extinction des lumières dans chaque pièce

beaucoup plus significative après le projet. À noter, dans ce changement, une diminution de l'achat des appareils électroménagers même si l'achat de ce type d'appareil reste le principal souhait des ménages du projet. Il est démontré que **les ménages ayant été équipés de capteurs ont plus changé leurs pratiques énergétiques que le groupe n'ayant reçu aucun équipement. Le vecteur de ce changement repose bien dans l'apport d'une meilleure information diffusée par la solution technique et par une meilleure information sur les postes de consommation.**

Les résultats et conclusions de l'étude sont disponibles sur www.biot.fr et www.ticelec.fr

Valorisation citoyenne

Les kits techniques ayant servi à l'étude TICELEC seront reconditionnés pour être remis aux écoles biotoises, accompagnés d'un support éducatif. Les partenaires du projet travaillent en ce sens avec l'association Planète Sciences Méditerranée, en vue de concevoir un programme d'initiation à la problématique énergétique à l'attention des écoles de la commune.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Avis à toutes les bonnes volontés ! Le Service Espaces Verts de la Ville de Biot organise le traditionnel rendez-vous en faveur de l'environnement. **Samedi 20 avril de 8h30 à 11h30**, les vallons se préparent pour les beaux jours avec le Nettoyage de Printemps. Rendez-vous au Bois-Fleuri, boulevard de la Source, des gants sont fournis, il ne manque que votre enthousiasme !

L'année passée, cette matinée conviviale réunissant des bénévoles, des membres des Services Techniques municipaux, des élus et les associations environnementales de Biot avait permis de récupérer plus d'une tonne de débris en tous genres sur les berges de la Brague.

Reconduite deux fois par an au printemps et en automne, cette opération éco-citoyenne



Nettoyage de printemps

permet de sensibiliser la population à la nécessité de protéger l'environnement privilégié de la commune, tout en réalisant un nettoyage capital pour préserver la nature.

Inscription et renseignements :

Services Techniques • 04 93 65 12 21 • techniques@biot.fr



DÉBROUSSAILLEMENT : UNE COUPE D'ÉTÉ POUR LES JARDINS !

L'été approche et avec lui les premiers conseils de prévention en matière d'incendie de forêt. En appliquant quelques mesures simples, chacun peut contribuer à la protection du territoire.

Au printemps, la prévention passe avant tout par le débroussaillage : **dégager, élaguer, espacer, pour empêcher au maximum la propagation du feu en cas d'incendie...** c'est l'affaire de tous ! Les Obligations Légales de Débroussaillage s'appliquent à tout propriétaire situé à moins de 200m de tout espace boisé de quelque nature que ce soit, afin de garantir la sécurité de tous.

Simplifiant ainsi les démarches des particuliers, le code forestier a apporté des précisions quant à la gestion du débroussaillage sur les propriétés limitrophes. Désormais, lorsqu'il y a superposition des terrains avec obligation de débroussailler, les travaux incombent au

propriétaire de la parcelle soumise à obligation, ou au propriétaire de la construction la plus proche de la limite si l'obligation se situe sur la parcelle d'une tierce personne. Lorsqu'un propriétaire doit aller débroussailler sur le terrain de son voisin, ce dernier ne peut s'opposer à la réalisation des travaux mais peut les réaliser lui-même. En cas de refus d'accès à sa propriété, l'obligation de débroussaillage est mise à sa charge.

Les Services Techniques de la Ville de Biot organisent jeudi 18 avril à 18h, Salle des Associations, une réunion publique d'information pour diffuser les consignes de débroussaillage.

Retrouvez toutes les informations sur le débroussaillage sur www.biot.fr, rubrique Environnement.

DÉCHETS : JE JETTE OÙ ?

- **Déchets ménagers** : dans vos bacs habituels
- **Bouteilles et flacons en plastique, cartons et briques alimentaires, emballages métalliques, journaux, magazines et papiers** : bacs de tri jaunes
- **Bouteilles, pots et bocaux en verre** : bacs de tri verts
- **Encombrants** : ramassage gratuit sur rendez-vous obligatoire du lundi au vendredi au 04 92 19 75 00
- **Végétaux** : consultez la réglementation sur l'incinération des végétaux sur le www.biot.fr / rubrique Environnement, ou déposez vos végétaux en déchetterie (voir page 57, contacts/déchetteries).
- **Déchets verts, gravats, produits issus du bricolage, déchets de véhicules, bouteilles de gaz, huiles** : déchetteries

À noter : la gestion des déchets est une compétence communautaire prise en charge par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

LE RETOUR DES NUISIBLES

Il n'y a pas que les beaux jours et le soleil qui reviennent avec le printemps... De nombreuses espèces d'insectes nuisibles profitent du retour de la chaleur azurienne pour revenir hanter palmiers, pins... et humains ! Pour mieux vous protéger, un petit rappel des différentes espèces, et comment s'en prémunir.



Moustique tigre : les mesures de lutte contre ce nuisible sont essentiellement préventives. Avant de voler et... de piquer, le moustique tigre se développe sous forme de larves dans l'eau. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes. Deux façons de faire :

- Suppression des eaux stagnantes, systématiquement, chez soi : c'est le rôle de chacun, et c'est 50% du succès ! Raisonnablement l'arrosage des jardinières, videz régulièrement tout réceptacle potentiel d'eau (soucoupes, vases, seaux, jouets...), couvrez les réservoirs d'eau, curez et entretenez les gouttières et rigoles d'évacuation, entretenez les piscines et bassins d'agrément.

Renseignements :
www.albopictus.eid-med.org •
 0 800 740 606 (appel gratuit d'un poste fixe)



Le charançon rouge du palmier et le papillon palmivore : ces insectes néfastes infestent les palmiers et peuvent causer la mort du végétal si celui-ci n'est pas traité.

Identifier les contaminations :

- Le charançon attaque principalement le cœur de l'arbre et la base des palmes qui est alors rongée ; le port du palmier est désaxé et les palmes naissantes sont desséchées ; les palmes s'affaissent et présentent des encoches et des cassures ; le cœur est détruit et des cassures apparaissent.

- Le papillon palmivore se manifeste par la présence d'agglomérat, de cocon ou de sciure qui s'apparente à de la paille au pied du palmier ; perforation des palmes au même niveau et entailles en forme de V ou de L ; présence de galeries à la base des palmes, aspect anormal de la frondaison : port désaxé, dessèchement des jeunes palmes, palmes nanifiées.

En cas d'infection, déclarer immédiatement le cas au **Service Espaces Verts de Biot** (700 avenue du Jeu de la Baume • 04 93 65 12 21 • techniques@biot.fr) et / ou au **Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de Nice** (06 08 90 92 65 • sral-06.draaf-paca@agriculture.gouv.fr)

Chenille processionnaire du pin : en cas d'infection, faire appel à une entreprise privée ou prévenir le Service Espaces Verts de Biot si vous notez leur présence sur le domaine public.



Retrouvez toutes les informations sur les insectes nuisibles sur le www.biot.fr, rubrique Environnement



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



obligatoire par les lois sur l'eau de 1992 et 2006, a en charge de vérifier la conception et la réalisation des installations neuves et à réhabiliter. Il gère aussi les contrôles des installations existantes en vérifiant leur bon état, leur bon fonctionnement et leur bon entretien. Chaque année une centaine de fosses est ainsi inspectée.

Conformément à la réglementation, lors des contrôles des installations existantes, le SPANC détermine si l'installation présente un danger pour la sécurité des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement. Dans

ces deux cas, une réhabilitation est obligatoire. Dans les autres cas, des recommandations et des prescriptions peuvent être émises par le SPANC afin d'améliorer le fonctionnement de vos systèmes.

Retrouvez toutes les informations et le règlement du service sur www.biot.fr / rubrique Urbanisme, Environnement.

Pour toutes questions techniques ou administratives, vous pouvez contacter Delphine Peretti au 06 30 04 38 48 ou au 04 93 65 12 21 (Services Techniques).

Depuis décembre 2011, la Ville de Biot a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce service, rendu

BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS



TOYOTA ED² INVENTE NOS VOITURES DE DEMAIN



En 2012, le groupe automobile Toyota Motor Corporation reprenait son titre de leader mondial devant General Motors et Volkswagen, avec presque 10 millions de véhicules vendus à travers le monde. Parmi de nombreux paramètres, cette réussite revient aux véhicules imaginés au cœur de l'unique centre de design européen du groupe japonais Toyota Europe Design Development (ED²), dirigé par Naritoshi Kawakita au cœur de Biot - Sophia Antipolis.

Après le Japon et la Californie, Toyota ouvrait en 2000 son quatrième centre de design, à Biot-Sophia Antipolis : cette implantation prestigieuse pour notre commune et notre région, revêt un axe stratégique fondamental pour la firme nipponne. En effet, depuis ses origines en 1937, l'un des principes fondateurs de la philosophie de la marque est de se mettre à la place du client pour le satisfaire. Ainsi, pour être performant sur le marché mondial, il est essentiel de pouvoir saisir les attentes des clients et traduire les influences locales. Ces Centres de Design prennent alors toute leur importance dans le groupe car, au sein d'un marché mondial

concurrentiel et d'une démarche privilégiant les objectifs à long terme plutôt que les profits à court terme, ils conceptualisent l'image dont souhaite se doter Toyota, en inventant des véhicules qui anticipent les besoins et aspirations de ses clients. Le logo de la firme symbolise d'ailleurs ces valeurs, les ellipses représentant « l'union du consommateur et l'âme du produit ». Pour l'Europe, les valeurs essentielles sur lesquelles travaille ED² sont le style, la qualité et le plaisir de conduire.

L'installation de Toyota sur la technopole de Sophia Antipolis a été déterminée par la proximité d'entreprises internationales à vocation technologique, un environnement privilégié et protégé garantissant le secret industriel, et certainement la vue imprenable sur la Baie des Anges et les montagnes, sources d'inspiration pour les créateurs. Le constructeur place d'ailleurs l'environnement au centre des ses préoccupations dans le développement de ses véhicules, en tant que pionnier de la technologie hybride et à l'origine du concept i-Road « Zéro émission ». Depuis ce centre baigné de l'atmosphère zen du Japon, ED² traite tous les aspects du « Design Process », de la conceptualisation au prototype à échelle réelle. Une vingtaine de stylistes imagine des concept-cars, explore des orientations stylistiques futuristes, modernise des modèles ou finalise des détails avant un départ en production. Ils travaillent sur les lignes extérieures, le style intérieur, les coloris et les habillages. Ensuite, des modeleurs donnent forme aux rêves automobiles des

designers sur les modèles retenus pour leur potentiel commercial ou conceptuel, en créant des maquettes à l'échelle 1:1. Puis, sur une zone de visualisation en plein air protégée, les stylistes analysent le prototype, semblable à s'y méprendre à une voiture réelle : forme, reflets, lignes, coloris, tout est scruté et ajusté au marché commercial. Enfin, en de rares occasions comme le lancement de la 3^e génération du Toyota Verso en février 2013, conçu par ED² et produit en Europe, le centre se dévoile et accueille les journalistes de toute l'Europe dans ce cadre d'exception.

Une success-story pour ED²

Depuis sa création, plusieurs véhicules ont été imaginés et développés par ED² : Yaris (voiture de l'année 2000), Yaris Verso, Auris, Corolla, Corolla Verso, nouveau Verso 2013, Land Cruiser, Avensis, Prius III, Lexus SC430, Lexus GS, les concepts-car CS&S (sports car), MTRC (Motor Thriathlon Race car concept), Endo (urban car), Urban cruiser, Hybrid X, concept car iQ (IAA 2007), FT-CH (Detroit 2010), Prius-c concept (Detroit 2011) ou encore le FT-86 (Tokyo 2009) préfigurant la GT86 (voiture sportive de l'année 2012). Au Salon International de l'Automobile de Genève 2013, Toyota a présenté le nouveau RAV4 et les shows-cars du break Auris Touring Sport et du coupé décapotable GT-86.





Congrès de la société SIF au Campus Sophiatech

LE CAMPUS SOPHIATECH ACCUEILLE DÉJÀ LES GRANDS DÉBATS NUMÉRIQUES

Organisé du 6 au 8 février dernier au sein du Campus SophiaTech sur le thème de la « Formation à l'informatique de la vie d'écolier à la vie professionnelle », le congrès annuel de la Société Informatique de France (SIF) se place au cœur des questions d'actualité. De multiples tribunes et interventions annoncent les prémices de la définition d'un cursus informatique tout au long de la scolarité.

Si l'informatique reste un secteur actif en termes d'emploi, l'évolution de la discipline et

des besoins est indéniable. Dans ce contexte, la formation continue et professionnelle des informaticiens est un enjeu majeur de leur qualification.

La SIF, espace de réflexion, de concertation sur les enjeux de l'informatique dans la société, vise à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion : enseignants, chercheurs, ingénieurs, industriels, consultants... La SIF contribue ainsi à porter la voix des sciences

du numérique au travers notamment de la promotion de l'informatique et l'animation de la communauté scientifique et technique, de la communication et l'enseignement de la discipline à tous les niveaux, d'une participation aux réflexions et aux initiatives sur la formation et l'emploi des informaticiens, en s'associant aux grands débats de société.

FONDATION SOPHIA ANTIPOLIS : PIERRE LAFFITTE PASSE LA MAIN À DOMINIQUE FACHE



Dominique Fache

Le 11 janvier dernier, lors du conseil d'administration de la Fondation Sophia Antipolis, Pierre Laffitte a annoncé vouloir se retirer de la fonction de Président.

Il passe ainsi le relais à Dominique Fache qui a proposé « d'élaborer un projet stratégique sur le rôle de la Fondation Sophia Antipolis et son indispensable interaction avec les différents acteurs de la technopole ». D'ici la réalisation de ce document cadre qui sera présenté au prochain conseil d'administration, Pierre Laffitte et Dominique Fache assureront conjointement la présidence.

Pierre Laffitte, 88 ans, ancien Sénateur des Alpes-Maritimes est le père de la technopole Sophia Antipolis et, également, le créateur en 1984 de la Fondation Sophia Antipolis, reconnue d'utilité publique, et dédiée à l'animation du site.



Pierre Laffitte

Président d'Enel Russie, Dominique Fache qui habite Biot depuis 15 ans avait été l'adjoint de Pierre Laffitte dans les premières années suivant la création du parc technologique. Il a intégré le conseil d'administration de la Fondation Sophia Antipolis en juillet 2012 en tant que membre fondateur au titre du GIE Savalor (Groupement d'Intérêt Économique Sophia Antipolis Valorisation). Rappelons que Savalor est le groupement privé sans but lucratif ayant présidé à la création du parc technologique Sophia Antipolis, remplacé par un syndicat mixte en 1972 (SYMIVAL).

ÉCONOMIE TOURISME

TOURISME CRÉATIF

20 artistes et artisans biotois partagent une partie de leur savoir-faire avec le plus grand nombre. Les ateliers qu'ils animent composent depuis décembre un riche catalogue destiné à structurer l'offre de Biot dans le domaine du tourisme créatif.

« J'ai adhéré tout de suite au projet avec enthousiasme », explique la créatrice en joaillerie contemporaine, Lisi Lopez qui voit dans ce projet une opportunité de nouer des liens différents, par affinités communes, avec des gens du monde entier. « Nous sommes des créateurs avant d'être commerçants ». Les modules de formation qu'elle dirige seront aussi l'occasion de partager sa passion et ses connaissances en gemmologie.

Les créateurs biotois enthousiastes

L'illustrateur Valerio Paltenghi souligne : « Je demande souvent aux enfants combien de temps il me faut pour faire un livre. Ils répondent une semaine, voire deux jours ! Ils n'imaginent pas le travail artistique, l'expérience, la patience, ni tout ce qu'il faut mobiliser pour créer un livre ». Les participants à ses ateliers, adultes et enfants à partir de 5 ans, pourront donc s'initier à l'illustration ou réaliser leur propre livre. Antoine Pierini propose, lui, des stages d'initiation au verre soufflé. « Sans avoir l'occasion de concrétiser nos idées, nous pensions depuis

longtemps proposer des ateliers. Du coup, la proposition de l'Office de Tourisme nous a semblé très enthousiasmante. »

Une réponse à une demande en plein essor

Dans cette offre biotoise de tourisme créatif, non seulement toute la gamme des métiers d'arts est déployée (des verriers aux céramistes, en passant par des peintres, un illustrateur, une joaillière, des plasticiennes, une photographe) mais répondent également présents une cuisinière, un botaniste, un fourrier, des danseurs et deux musées dans un vaste programme de transmission et de partage des savoir-faire, des méthodes, des connaissances. Pour Caroline Couret, cofondatrice et responsable du réseau de tourisme créatif, Creative Tourism Network, « la richesse de l'offre biotoise est une réponse parfaitement adaptée à une demande réelle et en plein essor ». La Ville de Biot a adhéré au réseau Creative Tourism Network en 2012. Dans ce cadre, l'Office de Tourisme s'est chargé de structurer

une offre globale à partir des propositions des créateurs biotois qu'elle promouvra avec l'aide du réseau.

Consultez le catalogue des offres sur le site : www.biot-tourisme.com. Les offres ne sont pas réservées aux « touristes », les Biotois sont également invités à porter un regard nouveau sur les richesses cultivées par les artistes de la commune.



Atelier cuisine à la Bastide de la Valmasque

DASSAULT SYSTÈMES PORTE HAUT LES COULEURS DE BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS

Le « Truffle100 », indicateur de référence dans le domaine de l'édition de logiciels, établit annuellement un palmarès des 100 meilleurs éditeurs de logiciels européens, dans le but de mieux comprendre cette industrie nationale, d'en analyser la vitalité, sa création de valeur et d'emplois et sa capacité d'innovation.

En deuxième position du classement 2011, dévoilé en novembre dernier, on retrouve sans surprise Dassault Systèmes, implanté à Biot-Sophia Antipolis. L'éditeur français, qui propose des solutions dédiées à la visualisation et la production collaboratives de contenus multimédia enrichis basés sur des modèles 3D existants, est l'un des groupes leaders de la Côte d'Azur, symbole du dynamisme et de la compétitivité des entreprises de la technopole sophilopolitaine.



CULTURE, ART, ARTISANAT

BIOT À MUSIQUES... 100% FILLES !

Les samedis 25 mai, 1^{er}, 8 et 15 juin 2013 dès 19h •
Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Cette année, la Ville de Biot vous invite à entrer dans l'univers musical des filles !
Le festival « Biot à Musiques » est de retour tous les samedis du 25 mai au 15 juin et vous offre le meilleur de la scène féminine actuelle, pour quatre concerts gratuits au cœur du cadre magnifique du Jardin Frédéric Mistral.



PROGRAMME :

Samedi 25 mai • 19h : Billie - Breakbeat (musique électronique)

Pour ce concert d'ouverture, Biot va vibrer au son de ces deux filles électriques : Billie propose une musique alliant un son plutôt pop folk, mêlé de couleurs plus classiques ou résolument électro.

Samedi 1^{er} juin • 19h : Blessed Connexion - Reggae

Soul, ragga, dub, roots et ska... Laissez-vous emporter par les influences reggae de Blessed Connexion pour une soirée endiablée !

Samedi 8 juin • 19h : Deborah de Blasi - Jazz

Effronterie, humour et sensualité au rendez-vous pour un concert jazz en compagnie d'une artiste prometteuse qui manie avec brio jazz manouche, swing et chanson de textes d'une grande sensibilité.

Samedi 15 juin • 19h : Andromakers - Electro-pop

Voyage au pays des sons modernes pour ce dernier concert du festival : Andromakers vous offre une scène électro-pop aux teintes cristallines, des mélodies mélancoliques servies par des voix aériennes pour un voyage onirique.



Et le 21 juin à partir de 18h, place à la Fête de la Musique !

Quatre scènes en plein air dans le centre historique, pour découvrir 11 groupes aux univers musicaux aussi variés que savoureux... La Fête de la Musique à Biot est placée sous le signe de la découverte et du plaisir... Laissez-vous guider : de la variété française au rock alternatif en passant par le jazz, le rap ou le reggae... Tous vos goûts sont à Biot !

PROGRAMME - CENTRE HISTORIQUE :

PLACE DE GAULLE

19h - 20h : Fabrice Corral - *Variété*
20h30 - 22h : Borderline Music - *Reprises variées*
22h30 - 00h30 : X-Y - *Rock alternatif*

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

18h - 19h : Chorale adultes par l'association « Biot Enchantant »
19h30 - 20h30 : Flow Ink - *Urban rock/rap*
21h - 22h : Last Leeway - *Pop/rock*
22h30 - Minuit : No tip - *Rock/reggae*

PLACE DES ARCADES

18h - 19h : Groupe de l'Espace des Arts et de la Culture
19h30 - 21h30 : Press Gang Metropol - *Rock New Wave*
22h - Minuit : Gioia - *Chansons populaires brésiliennes*

RUE DU PORTUGON

20h30 - 23h : Zanella Trio - *Jazz*

AUTOUR DES GUITARES

Samedi 29 juin 2013 de 21h à 23h • Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Samedi 29 juin 2013, les guitares investissent le Jardin Frédéric Mistral... Proposée par Luc Botta, professeur de guitare de l'Espace des Arts et de la Culture (EAC), cette soirée spéciale vous offre une envolée dans l'univers de deux artistes exceptionnels : **Laurent Blanquart**, guitariste classique, participe à la création de partitions de certains des plus grands noms de la guitare moderne. Lauréat de nombreux prix internationaux, il mène une brillante carrière de guitariste et de pédagogue. À ses côtés pour cette soirée, **Benoît et la Lune**, groupe brestois qui s'est fait connaître en composant pour le cinéma. En se mettant en scène en un subtil équilibre entre Léo Ferré et les Pink Floyd, le groupe, composé d'un guitariste et

d'un violoncelliste, livre l'expérience magique d'une musique hybride qui ne veut reconnaître aucun interdit, celle d'une musique à fleur de peau qui donne le frisson...

PROGRAMME :

- Concert des élèves du cours de guitare classique de l'EAC (adultes et enfants), avec Laurent Blanquart, guitariste classique
- Interprétation de la version instrumentale de « The moon and the butterfly » (Benoît et la Lune) avec l'ensemble des musiciens et reprise de « Feeling Good » avec choristes
- Concert du groupe Benoît et la Lune



EXPOSITION « MÉTROPOLIS, FERNAND LÉGER ET LA VILLE »

Du 23 mars au 7 octobre 2013 • Musée national Fernand Léger

Volet 1 : Une peinture habitable (23 mars - 10 juin 2013)

Volet 2 : Le spectacle de la vie moderne (6 juillet - 7 octobre 2013)

L'exposition propose d'articuler cette thématique en deux volets :

• **Une peinture habitable : l'intégration de la couleur dans l'architecture (23 mars - 10 juin 2013)** : présentation des projets monumentaux (commandes civiles ou sacrées) réalisés ou non par Fernand Léger et appartenant aux **collections picturales, graphiques et en volume du musée national**.

• **Le spectacle de la vie moderne (6 juillet - 7 octobre 2013)** : un dialogue entre les œuvres de Fernand Léger appartenant au musée national (notamment les 30 planches de l'album lithographique « La Ville » édité par Tériade en 1959) et des photographies de paysage urbain encadrées ou reproduites dans

des revues (Robert Doisneau, André Kertész, William Klein, François Kollar, Roger Parry...) provenant notamment de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Paris.

• **Ateliers vacances de Pâques** : retrouvez tous les renseignements au 04 92 91 50 26.

• Cinéma

Dimanche 7 avril à 14h30

Trois films inscrivent la couleur dans l'architecture comme autant de signes d'identification, de transformation ou de réhabilitation de l'espace urbain et du « désir de vivre ensemble ».

• **Le Corbusier, l'architecte du bonheur** de Pierre Kast (France, 1957).

• **Dammi i colori** de Anri Sala, (Albanie, 2003).

• **Muto de Blu** (Argentine, 2008).

Dimanche 5 mai à 14h30

• **Keith Haring, le petit prince de la rue** de Christina Clausen (France-Italie, 2008).

Dimanche 2 juin à 14h30

• **Même le soleil a des tâches (Hasta el sol tiene manchas)** de Julio Hernández Cordón (Mexique/Guatemala, 2011).

• Conférence

Jeudi 23 mai 2013 à 19h : « Peinture et architecture au prisme de l'art concret », par Fabienne Fulchéri, directrice de l'Espace de l'Art Concret à Mouans-Sartoux.

➔ Musée national Fernand Léger •
Chemin du Val de Pôme • 04 92 91 50 30

DES COURS DE POTERIE, MODELAGE ET RAKU DANS LE CENTRE HISTORIQUE !



L'association l'Atelier des Métiers d'Art (AMA), de retour du Centre Européen des Métiers du Patrimoine à Thiene (Italie) où 8 de ses membres artisans se sont formés à la fresque et sa conservation, a le plaisir de vous accueillir dans le centre historique dans ses nouveaux locaux 11 bis rue des Tines ! Vous découvrirez les nouveaux stages de loisirs créatifs ouverts aux adultes et aux enfants comme la poterie, le modelage ou le Raku.

L'AMA souhaite inviter les artisans biotois à participer à la restauration de la chapelle des Pénitents Blancs à Drap. L'association compte parmi ses nouveaux partenaires l'École d'Avignon, centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural, qui forme notamment les architectes de France. Un de leurs profes-

seurs interviendra pour l'Atelier des Métiers d'Art sur l'analyse et le diagnostic du bâti, la pathologie des supports et la réintégration picturale. Ce chantier école, unique dans la région, offre l'opportunité d'apprendre toutes les techniques pour restaurer une œuvre picturale ancienne dans le respect de celle-ci. Venez vivre une expérience unique en intervenant sur le patrimoine de votre région !

Atelier des Métiers d'Art

11 bis rue des Tines
atelier.metiersdart@gmail.com
www.ateliermetiersdart.com

- Pôle formations :

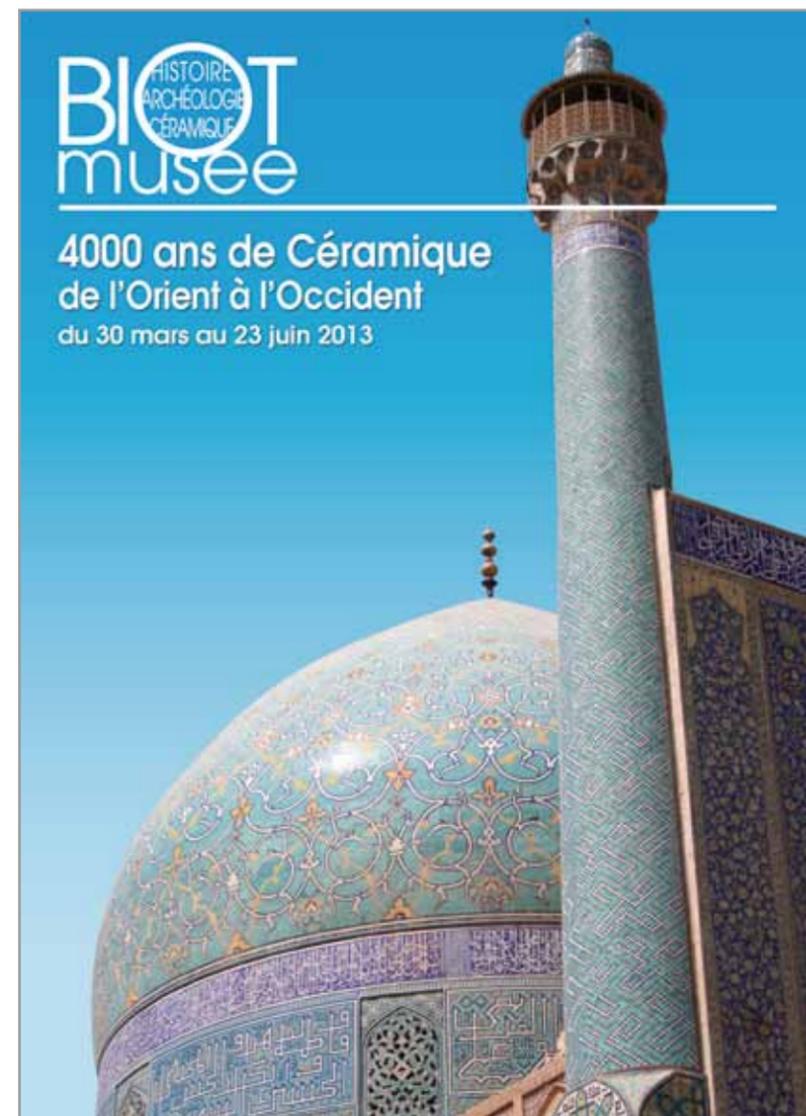
Laetitia Razavet • 06 43 62 01 55

- Pôle conservation et sauvegarde du patrimoine :

Fanny Meynardi • 06 60 82 15 97

4 000 ANS DE CÉRAMIQUE DE L'ORIENT À L'OCCIDENT

Du 30 mars au 23 juin 2013 • Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises



Tourisme créatif

Le musée, partenaire de l'Office de Tourisme de Biot, vous propose dans le cadre du Tourisme Créatif, une visite sur mesure de l'exposition « 4 000 ans de céramique, de l'Orient à l'Occident », commentée en français par l'auteur du « Dictionnaire de la Céramique » (minimum 5 personnes, maximum 15 personnes).

Contactez le Musée : 04 93 65 54 54

Cette visite peut aussi être combinée avec une immersion dans l'atelier d'un artiste biotois, pour une découverte de ses techniques et une initiation à la création.

Contactez l'Office de Tourisme : 04 93 65 78 00

CREATIVE FRIENDLY

➔ Musée d'Histoire et de la Céramique Biotoises • 9 rue St Sébastien •
04 93 65 54 54 • www.musee-de-biot.fr • amis.du.musee@musee-de-biot.fr

Un amateur avisé prête un ensemble de 100 pièces rares de sa collection privée de céramiques orientales, acquises au cours de ses recherches et de ses passions.

Avec ces pièces remarquables et uniques, qui viennent d'Afghanistan, de Syrie, d'Iran et de l'Espagne mauresque, les visiteurs découvriront un important panorama, technique et esthétique, de la richesse de ces cultures.

La popularité de l'art de la céramique n'a eu de cesse de s'affirmer au cours des siècles. La diversité et le raffinement des techniques ont permis la création de pièces variées, certaines constituant de véritables chefs-d'œuvre. Les plus belles œuvres élèvent indéniablement cet art au-dessus d'un simple artisanat.

Le musée du Louvre lui-même a récemment ouvert de nouvelles salles de céramique orientale, redonnant ainsi une place méritée à cet art souvent méconnu du grand public.

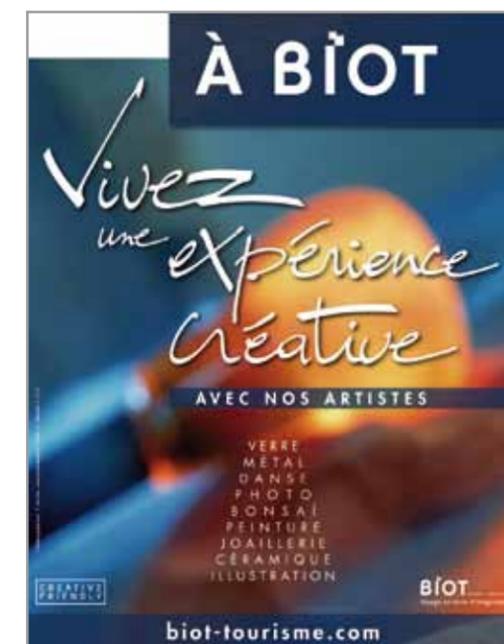
Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises convie le public à un véritable voyage : une exposition à ne manquer sous aucun prétexte !

Musée d'Histoire et de la Céramique Biotoises

Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h

Tarifs : 4 € (Seniors : 2 €)

Adhères à l'association « Les Amis du Musée » pour profiter des activités proposées (contactez le Musée).



PÈLERINAGE DE LA GAROUBE

Dimanche 5 mai 2013 • À partir de 7h30 • Entrée libre



Aujourd'hui l'Amicale Biotoise des Traditions entretient la tradition avec la paroisse de l'Église Sainte Marie-Madeleine et les amis du Safranier.

Venez nombreux participer au pèlerinage annuel de la Garoupe.

Dès 1609, les paysans biotois partaient en pèlerinage au sanctuaire de la Garoupe pour demander la pluie pour leurs cultures et remercier la Vierge d'avoir empêché la sécheresse.

• PROGRAMME :

7h30 : Rassemblement à l'entrée du centre historique avec accompagnement musical par Lo Cepon

9h : Halte petit-déjeuner chez nos amis du Safranier

9h30 : Départ du mini-bus Biot/La Garoupe (arrêt Jeu de Boules)

10h30 : Halte pan bagnat à la Salis et montée du Calvaire

11h30 : Office religieux

12h30 : Vin d'honneur et pique-nique sous la pinède

➔ Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr

FEU DE LA SAINT JEAN

Lundi 24 juin 2013 • Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

L'Amicale Biotoise des Traditions organise la traditionnelle soirée conviviale de la Saint Jean.

• PROGRAMME :

20h : Rassemblement à la chapelle St-Éloi, traversée du village avec l'Amicale Biotoise des Traditions et un groupe folklorique

20h15 : Prise en charge de la flamme sur la place de l'Église

20h30 : Rendez-vous au Jardin Frédéric Mistral avec la chorale des enfants de l'école St-Roch, sous la direction de Patrick Singery

22h : Pot de l'amitié

22h15 : Allumage et traditionnel saut du feu

➔ Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr



EXPOSITION « RECTO VERSO », par les créateurs bijoutiers de Biot

Du 12 avril au 30 juin 2013 • Office de Tourisme • Entrée libre
Vernissage vendredi 12 avril à 18h30

La Ville de Biot réunit l'ensemble des créateurs bijoutiers biotois autour de l'exposition « Recto Verso » qui se déroulera du 12 avril au 30 juin 2013 à l'Office de Tourisme. Durant près de 3 mois, le bijou dans tous ses éclats se laissera découvrir dans cette exposition qui accueillera les œuvres des 9 artistes biotois.

C'est autour du thème commun « Recto Verso » que Claude et Thierry Pelletier, Claude Momiron, Gaëtan Essayie, Lisi Lopez et Maura Biamonti ont exprimé leur talent, laissant libre court à leur imagination, pour donner vie à des œuvres aussi délicates que surprenantes.

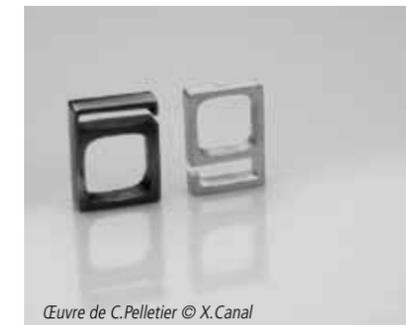
Ici l'or côtoie l'argent, les galets polis par la mer trouvent place aux côtés de pierres précieuses, les émaux et le verre font échos au plastique et au vinyle tandis que les formes et les couleurs s'entremêlent, se répondent et se transforment pour épouser le corps... ou est-ce plutôt le corps qui sublime le bijou ?

Telle un prisme, l'œuvre dévoile ses facettes, s'interprète et se ressent à l'infini, suivant l'angle, l'humeur et la perception de celui qui l'admire.

À ces créations viendront s'ajouter les œuvres des regrettés Arlette Baron et Denis Essayie, assistants à leur début de la célèbre orfèvre Viviana Torun - Bûlow - Hûbe qui sera également exposée. Celle-ci a donné ses lettres de noblesses au bijou contemporain, plaçant Biot aux premières loges d'un courant artistique novateur.

Le vernissage de l'exposition aura lieu vendredi 12 avril 2013 à 18h30, à l'Office de Tourisme de Biot.

Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr • www.biot.fr



Œuvre de C.Pelletier © X.Canal



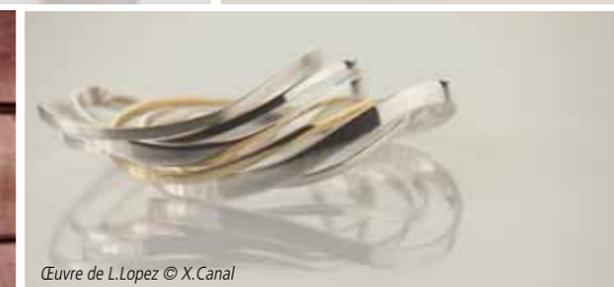
Œuvre de M.Biamonti © X.Canal



Œuvre de C.Momiron © X.Canal



Œuvre de G.Essayie © X.Canal



Œuvre de L.Lopez © X.Canal



Œuvre de T.Pelletier © X.Canal

LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE



L'ÉCOLE DE MUSIQUE BRILLE AU CONCOURS DE PIANO

Liliane Valsecchi, Directrice de l'École de Musique de l'EAC, peut être fière des résultats obtenus par certains élèves de la classe de piano lors du dernier concours régional organisé par la Ville de Mouans-Sartoux les 9 et 10 février dernier, rassemblant quelque 350 pianistes des différentes écoles du département.

Une douzaine de petits Biotois a brillé en recevant des distinctions qui mettent en valeur la qualité de l'enseignement pianistique de l'EAC.

Palmarès :

Zoé Caratini : 14.5/20 avec médaille d'argent en débutant II

Lilou Carpentier : 15.5/20 avec médaille d'or

Carla Maunoir-Guérin : 16/20 avec coupe

Clara Vernassa : 16/20 avec coupe en initiation I

Élisa Cochet : 15/20 avec médaille d'or

Salomé Pilon : 15.5/20 avec médaille d'or en initiation II

Emma Nirascou : 18/20 avec coupe en initiation III

Antonin Sibileau : 15/20 avec médaille d'or

Emma Vernassa : 16/20 avec coupe en préparatoire II

Adhara Martellini : 15/20 avec médaille d'or en élémentaire

Caroline Chalumeau : 16/20 avec coupe

Maxime Chemenda : 16/20 avec coupe en supérieur II

Félicitations aux participants et à leurs professeurs
Nathalie Smill, Dominique Glory et Olivier Augé-Laribé.

CINÉMA À BIOT

Retrouvez toute la programmation cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture pour le second trimestre 2013 sur www.biot.fr

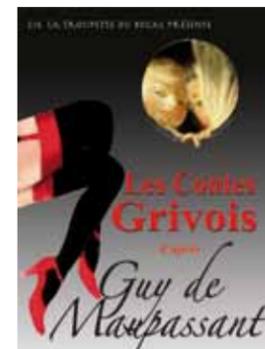
SAISON THÉÂTRALE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Après le succès des pièces présentées à l'Espace des Arts et de la Culture au premier trimestre 2013, la compagnie Grain de Scène continue sur sa lancée et vous propose pour avril, mai et juin, trois nouvelles œuvres pour tous les publics. Et les 15 et 16 juin, la toute dernière création de la troupe, « *Le Passager de 10h09* », dont Grain de Scène réserve la Première à Biot !

À noter : le théâtre passe à l'heure d'été dès le mois d'avril, les pièces seront jouées le dimanche à 18h.

Découvrez la programmation du deuxième trimestre 2013 :

(Tarifs : 12€ / 10€ réduit)



• **Samedi 13 avril à 20h30 et dimanche 14 avril à 18h : « Les Contes Grivois de Maupassant » par « La Troupette du Bocal »**

Les contes grivois sont une adaptation de plusieurs nouvelles de Maupassant. Truculents ou féroces mais jamais vulgaires, ils nous content les bonheurs ou les malheurs du désir à tout âge. On y découvre des histoires et des couples peu ordinaires, des maris cocus, des femmes inconstantes, légèrement insoumises, mais toujours amoureuses : de leurs hommes, de leurs amants, de la « Belle Époque » qui fait valser dans les guinguettes des bords de Seine...

Il n'y a dans la vie qu'une bonne chose, nous dit Maupassant, c'est l'Amour !

• **Samedi 25 mai à 20h30 et dimanche 26 mai à 18h : « Deux petites dames vers le Nord » de Pierre Notte par les « Têtes de Litote »**



Découvrez le road-movie rocambolesque, farfelu et pourtant grave de deux sœurs qui partent à l'aventure vers le Nord, au fil des rails et des routes ponctuées de bars, de dancings et de cimetières, accompagnées partout par l'urne qui contient les cendres de leur mère. En dépit de leurs petites crises, elles avancent sur le chemin de leur histoire, afin de retrouver la tombe de leur père, enterré vingt-cinq ans plus tôt quelque part du côté d'Amiens, pour l'embrasser et lui dire que « maman est morte ». Dans la quête de l'indicible, tous les moyens sont bons.

• **Samedi 15 juin à 20h30 et dimanche 16 juin à 18h : « Le passager de 10h09 » de Didier Beaumont par la troupe « Grain de scène »**



Christian, quinquagénaire, est mort depuis une semaine mais il ne le sait pas. Ou, plutôt, il le sait, mais refuse de l'admettre. C'est arrivé trop tôt et trop rapidement à son goût. Il avait encore tant de choses à faire, tant de bonheurs à vivre et... tant de femmes à séduire. Aussi, quand la Mort se présente à lui pour l'emporter dans sa dernière demeure, c'est avec acharnement qu'il va négocier la prolongation de son séjour parmi les vivants. Mais la Mort est redoutable en affaires... Et quand, en plus, elle revêt les atours d'une femme séduisante, la partie risque

de s'annoncer très difficile pour notre tout nouveau défunt.



GALA DE DANSE

Dimanche 23 juin • Théâtre de la Mer, Golfe-Juan

Le traditionnel gala de danse de fin d'année des classes de Jazz et Classique des professeurs Katuscia Onnis, Angelo Monaco et Célia Bodiguel, se déroulera au Théâtre de la Mer « Jean-Marais » à Golfe-Juan le dimanche 23 juin 2013 à 21h.

Renseignements : 04 92 95 20 25 • animationsvj@wanadoo.fr



EXPOSITION « LE CAFÉ CHEZ NOUS »

Du 15 mai au 28 juin 2013 • Espace des Arts et la Culture • Entrée libre

La classe de pastel dirigée par le professeur Franco Favaro expose ses œuvres autour du thème du café.

Vernissage mercredi 15 mai 2013 à 18h.

➔ Espace des Arts et de la Culture • Chemin de la Fontanette • 04 93 65 07 02

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL - UNE FÊTE DU PAIN RÉSOLEMENT JEUNE !

Samedi 11 et dimanche 12 mai à 10h et 14h • Entrée libre

La 5^{ème} saison du Four Communal Émile Cheval bat son plein, les cuissons de vos plats mijotés et les ateliers sucrés-salés se multiplient, et le four communal est de tous les événements festifs organisés dans le centre historique de Biot.

Cette année, la traditionnelle Fête du Pain sera résolument tournée vers la jeunesse avec le thème national « Génération boulangerie », alors venez vite révéler la graine de boulanger qui sommeille en vous... Besoin d'un coup de pouce ? Le fourrier Christian Vinciguerra se fera une joie de vous initier à la confection du pain lors d'un atelier au Four Communal Émile Cheval les samedi 11 et dimanche 12 mai à 10h et 14h.

Le Four Communal Émile Cheval c'est aussi la cuisson de vos plats en tous genres, tous les premiers week-ends du mois, de 9h à 15h et de nombreux ateliers gratuits et ouverts à tous.

À vos fourneaux !

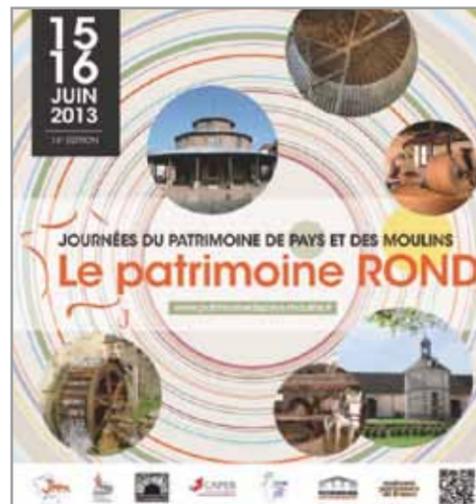
Planning complet disponible sur www.biot.fr ou au 04 93 65 78 00



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2013 « Le Patrimoine Rond » • Entrée libre

Le 16^{ème} anniversaire des Journées du Patrimoine de Pays se déroulera les samedi 15 et dimanche 16 juin 2013 sur le thème du « Patrimoine Rond ». Ce rendez-vous avec le patrimoine biotois s'inscrit dans l'intimité d'animations ludiques et de sites ouverts spécialement pour rassasier votre curiosité. Bâtiments, objets, lieux de fabrication, ateliers, seront étudiés sur le thème annuel : tours de potier, meules de nos moulins à eau et à sang, sole du four communal, mouvement rotatif incessant du verre bullé en fusion... Cette édition ne tournera pas en rond !



Au programme de ces journées :

- Une visite guidée du centre historique rondement menée sur les traces d'un patrimoine toujours vivant à Biot à la rencontre des souffleurs de verre, potiers ou autre fournisseur que vous rencontrerez par le biais d'une guide conférencière.

Départ de l'Office de Tourisme à 11h, samedi 15 juin.

- Un jeu de piste fera déambuler les enfants (accompagnés d'un adulte) dans le dédale des ruelles de Biot pour y découvrir des éléments liés au thème du Patrimoine Rond, notamment grâce à la visite du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises et à la présence de souffleurs de verre dans le village et d'un four communal restauré et en activité.

Départs de l'Office de Tourisme de 11h à 17h.



- Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises révélera ses trésors insoupçonnés grâce à des bénévoles qui vous commenteront ses collections pour parfaire vos connaissances sur le patrimoine de Biot, de 11h à 17h.

- Les ateliers du Four Communal Émile Cheval : dans ce lieu exceptionnel, symbole à Biot d'un patrimoine vivace, notre fournier présentera toute la journée l'histoire peu ordinaire du four communal et proposera des ateliers de boulangerie régionale samedi 15 et dimanche 16 juin à 14h (1 rue de la Poissonnerie).

Entrée et ateliers gratuits.

Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr

LES CONFÉRENCES D'AREZZO

Samedi 13 avril à 16h30 • Salle des Associations • Entrée libre

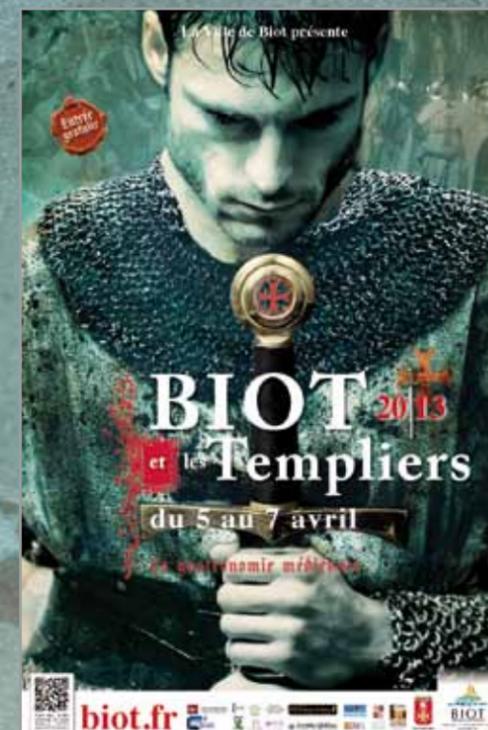
Jean-Paul van Lith, collectionneur de masques et écrivain, présentera une conférence sur **Les Masques du Monde (2^{ème} partie)**. La conférence est la suite de celle du 29 janvier dernier, pendant laquelle J.-P. van Lith a présenté différents types de masques : cérémoniel, théâtral, festif, néolithique, sportif... Pour cette présentation, le conférencier montrera des masques d'origine océanienne, australienne, indonésienne ou d'Amérique du Sud et centrale.

Les masques sont des objets magiques utilisés lors de cérémonies religieuses ou païennes. Le plus souvent ils couvrent le visage auquel s'ajoutent parfois des parures surmontant la tête ou cachant le corps voire des peintures corporelles. Ils représentent un être différent de celui qui le porte lors de rituels.

La conférence sera largement illustrée. Quelques masques et objets seront exposés et présentés à l'issue de la conférence.

Entrée gratuite et pot de l'amitié après la conférence.

Association Arezzo • 04 93 65 15 15 • arezzo.com@wanadoo.fr



BIOT ET LES TEMPLIERS 2013

La gastronomie médiévale

Le grand rendez-vous historique *Biot et les Templiers* a lieu les 5, 6 et 7 avril. Les moines-soldats du XIII^{ème} siècle reviennent à Biot accompagnés de moult artisans et commerçants, troubadours et cracheurs de feu, gueux dépenaillés et volubiles conférenciers. De nombreuses nouveautés vous attendent !

Le thème - La gastronomie médiévale

La bonne pitance ou plutôt l'excellente pitance sera le fil conducteur de cette édition 2013. Des grands chefs réputés tels que les Toques Brûlées se plieront à l'exercice de la cuisine comme au Moyen Âge avec ustensiles d'époque. À voir : leurs démonstrations. À faire : les ateliers qu'ils animent. Et à savourer : les plats qu'ils cuisineront. *Biot et les Templiers* vous réserve bien des surprises gustatives.

La Grand Place

La Place de Gaulle est conçue cette année comme le cœur palpitant de la manifestation. Du samedi matin au dimanche soir, cette scène médiévale sera toujours en mouvement : spectacles, concerts, combats et défilés s'y succéderont avec la Grande Festoyade du samedi soir en point d'orgue. Prêts pour la giguedouille ?

Le Pont Vieux restauré offrira un cadre de choix aux combats des chevaliers espagnols que les spectateurs pourront admirer depuis la route d'Antibes et le pont Muratore. Aux alentours immédiats, les artistes biotois composeront un marché avec leurs œuvres réalisées sur le thème des Templiers.

La chasse au trésor réserve bien des promesses aux amateurs d'énigmes et de divertissement. Chaque étape du parcours étant animée par un acteur, la magie de la mise en scène s'ajoute alors au plaisir de l'enquête. C'est aussi une occasion de découvrir Biot sous un nouvel angle.

Lors des 5 conférences proposées pendant la manifestation, **de nouvelles connaissances sur l'histoire de Biot et des Templiers** seront mises à la portée de tous par les érudits et les historiens. Au menu des conférences : « Biot au XIV^{ème} siècle », « Festins et maîtres-queux », « Au Moyen Âge, les troubadours. XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Musique et Poésie », « La table des Templiers », « Nouvelles recherches sur les commanderies des Templiers des Alpes-Maritimes ».

Préparez votre affublement pour festoyer bonnement !

Si vous maniez lestement l'aiguille, téléchargez prestement les patrons de surcot, cotte et autres braies pour minots ou adultes sur biot.fr. Si votre aiguille est malencontreusement enfouie dans une botte de foin : pas de panique, des costumes seront à louer en Salle des Associations dès le vendredi matin à 9h. Tarifs pour le week-end : 25 euros adultes, 15 euros enfants.

PROGRAMME

5, 6 et 7 avril 2013

La gastronomie médiévale



Vendredi 5 avril

Grande soirée d'ouverture

- **9h à 19h** : Location de costumes médiévaux - 25€ adultes et 15€ enfants pour le week-end - Salle des Associations
- **19h** : Vernissage des expositions - Office de Tourisme
- **19h30** :
 - Ouverture de la manifestation et présentation des troupes - Devant l'Office de Tourisme
 - Remise des clés de la cité au Sénéchal Sire Thibault
 - Ouverture de la taverne des Toques Brûlées - Campement de la Fontanette
- **20h** : Installation de la Garde Templière - Entrée de la cité médiévale
- **20h30** : Départ du défilé d'ouverture - Office de Tourisme
- **21h** : Embrasement Son et Lumière de la Cité « La légende des Templiers » - Campement de la Fontanette (tribunes assises)
- **21h30** : Spectacle de feu et percussions - Campement de la Fontanette



- Ouverture des expositions : Photo Club Biotois sur le thème des Templiers - Office de Tourisme, 1^{er} étage, Animations sur les « Métiers d'Autrefois » - Sous-sol de l'Office de Tourisme, Archive du XIII^{ème} siècle - Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises
- Jeux médiévaux pour enfants - Rue du Portugal
- Déambulations dans les rues du centre historique
- Atelier de généalogie - Office de Tourisme
- Installation de la Garde Templière - Entrée de la cité médiévale (Relève de la garde à 12h, 14h, 16h et 18h)
- Musique médiévale - Grand Place des Templiers*
- Présentation d'ouvrages sur le thème médiéval et séances de dédicaces - Place de l'Église
- Combat des chevaliers espagnols - Pont Vieux, route d'Antibes
- **10h30** :
 - Conférence « Biot au XIV^{ème} siècle » par Karim Haoui - Salle des Mariages, place de l'Église
 - Grande Chasse au Trésor animée pour enfants et adultes - Grand Place des Templiers*
 - Spectacle équestre « Entraînement des chevaliers » - Campement de la Fontanette
- **11h** : Défilé des Templiers - Départ Office de Tourisme
- **11h30** :
 - Combat de chevaliers en musique - Grand Place des Templiers*
 - Spectacle de fauconnerie médiévale - Campement de la Fontanette
- **12h** : Spectacle « La grosse lessive » - Grand Place des Templiers*
- **12h30** : Tournoi d'archerie - Campement de la Fontanette
- **13h** : Saynète « La légende du grimoire » - Grand Place des Templiers*
- **13h15 à 14h15** : Combats et musique devant les tavernes - Campement de la Fontanette



- **14h** : Spectacle « Marionnettes Bettini » - Grand Place des Templiers*
- **14h30** :
 - Conférence sur l'art culinaire « Festins et Maîtres-Queux » par Julie Durand, Conservatrice Adjointe du Musée Escoffier de l'Art Culinaire de Villeneuve Loubet - Salle des Mariages
 - Spectacle équestre « La légende du Prince William » - Campement de la Fontanette

- **15h** :
 - Visite guidée « Sur les Pas des Templiers » - Départ Office de Tourisme
 - Défilé des Templiers - Office de Tourisme
- **15h15** : Spectacle de fauconnerie médiévale - Campement de la Fontanette
- **16h** :
 - Combat des chevaliers espagnols - Grand Place des Templiers*
 - Grand combat des Templiers - Campement de la Fontanette
- **16h30** :
 - Conférence « Au Moyen Âge, les Troubadours. XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Musique et Poésie » par Jean-Marie Rivello - Salle des Mariages, place de l'Église
- **17h** : Spectacle « La grosse lessive » - Grand Place des Templiers*
- **18h** : Musique et danse médiévales - Grand Place des Templiers*
- **18h30** : Messe accompagnée de musique médiévale - Salle des Mariages, place de l'Église
- **19h** : Saynète « La légende du grimoire » - Grand Place des Templiers*
- **20h30** :
 - Levée de la Garde Templière - Entrée de la cité médiévale
 - Grand défilé aux flambeaux et aux lucioles en musique avec l'ensemble des troupes en costumes d'époque - Centre historique



- **21h-23h** : « Festoyade de la Grand Place » - Centre historique
- Combats de chevaliers
- Déambulations musicales et jonglerie de feu
- Bal et initiation aux danses médiévales

Dimanche 7 avril

- À partir de 9h :
 - Location de costumes médiévaux - Salle des Associations
 - Ouverture du marché médiéval jusqu'à 18h - Route de la Mer
 - Ouverture du Four Communal Émile Cheval - Atelier de confection du pain des Templiers - Rue de la Poissonnerie
 - Ateliers et démonstrations culinaires « La cuisine au temps des Templiers » par l'association Cap sur Com - Campement de la Fontanette
 - Atelier « Cotte de maille » et « Vitrail » par l'association l'Atelier des Métiers d'Art - Rue Saint Sébastien
 - Ouverture du marché des artistes de la Brague - Route d'Antibes
- **10h** :
 - Ouverture des campements avec les troupes et les artisans, ouverture des tavernes - Centre historique, Campement Mistral, Campement de la Fontanette
 - Ouverture des expositions : Photo Club Biotois sur le thème des Templiers - Office de Tourisme, 1^{er} étage, Animations sur les

- « Métiers d'Autrefois » - Sous-sol de l'Office de Tourisme, Archive du XIII^{ème} siècle - Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises
- Installation de la Garde Templière - Entrée de la cité médiévale (Relève de la garde à 12h, 14h, 16h et 18h)
- Déambulations dans les rues du centre historique
- Atelier de généalogie - Office de Tourisme
- Spectacle « Marionnettes Bettini » - Grand Place des Templiers*
- Jeux médiévaux pour enfants - Rue du Portugal
- Présentation d'ouvrages sur le thème médiéval et séances de dédicaces - Place de l'Église
- Combat des chevaliers espagnols - Pont Vieux, route d'Antibes
- **10h30** :
 - Conférence « La Table des Templiers » par Simonetta Cerrini-Alloisio, Docteur de l'Université de la Sorbonne - Salle des Mariages, place de l'Église
 - Grande Chasse au Trésor animée pour enfants et adultes - Grand Place des Templiers*
 - Spectacle équestre « Entraînement des chevaliers » - Campement de la Fontanette
- **11h** : Défilé des Templiers - Office de Tourisme
- **11h30** :
 - Spectacle « La grosse lessive » - Grand Place des Templiers*
 - Spectacle de fauconnerie médiévale - Campement de la Fontanette
- **12h30** :
 - Tournoi d'archerie - Campement de la Fontanette
 - Combat de chevaliers en musique - Grand Place des Templiers*
- **13h** : Musique médiévale - Grand Place des Templiers*
- **13h15 à 14h15** : Combats et musique devant les tavernes - Campement de la Fontanette
- **14h** : Spectacle « La grosse lessive » - Grand Place des Templiers*
- **14h30** :
 - Conférence « Nouvelles recherches sur les Commanderies des Templiers des Alpes-Maritimes » par Maurice Morena - Salle des Mariages, place de l'Église
- Spectacle équestre « La légende du Prince William » - Campement de la Fontanette



- **15h** : Défilé des Templiers - Départ Office de Tourisme
- **15h15** : Spectacle de fauconnerie médiévale - Campement de la Fontanette
- **16h** :
 - Saynète « La légende du grimoire » - Grand Place des Templiers*
 - Grand combat des Templiers - Campement de la Fontanette
- **17h** : Musique et danse médiévales - Grand Place des Templiers*
- **18h** : Combat des chevaliers espagnols - Grand Place des Templiers*
- **19h** : Grand défilé de clôture avec l'ensemble des troupes dans les rues du centre historique - Départ Office de Tourisme
- **19h30** :
 - Levée de la Garde Templière - Entrée de la cité médiévale
 - Discours de clôture du Maire de Biot - Devant l'Office de Tourisme

BIOT 2013 et les Templiers

du 5 au 7 avril

Entrée gratuite



Légendes

- Itinéraire conseillé** pour découvrir toutes les animations
- Commerçants Mistral**
 - Artisans
 - Taverne médiévale
 - Chasse aux trésors
- Campement de la Fontanette**
 - Embellissement son et lumière de la Cité
 - Spectacle de feu
 - Combats de Templiers
 - Journées de chevaliers
 - Spectacles équestres et de fauconnerie médiévale
 - Journées d'archerie
- Autres lieux d'animations**
 - Combats de chevaliers
 - Démonstrations de savoir-faire d'antan
 - Jeux (rue du Portugal)
 - Présentation d'ouvrages et séance de dédicaces
 - Marché des artistes (rue d'Antibes)
- Campement des Arcades**
 - Campement de Templiers
 - Armes de guerre
- Grand Place des Templiers** (Place de Gaule)
 - Musique et danses médiévales
 - Combats de chevaliers
 - Spectacles de rue, saynètes, marionnettes
- Campement de la Carroterie**
 - Campement médiéval et de sorcellerie
- Marché médiéval**
 - Tavernes et vente de mets médiévaux
 - Conférences Salle des Mariages
 - Salles des Associations
 - Four communal
- Autres services**
 - Antennes
 - Postes de premiers secours
 - Office de Tourisme et Point infos
 - Navettes



Jardin Frédéric Mistral

BIOT NATURE & ENVIRONNEMENT

4 et 5 mai 2013 - Centre historique • De 10h à 19h • Entrée libre

Pour la seconde année, la Ville de Biot, en partenariat avec l'association des commerçants (CAPL), vous ouvre les portes de *Biot Nature & Environnement* dans les rues du centre historique, les 4 et 5 mai prochains.

Ces deux journées seront cette année basées sur le thème des plantes : la Nature sait s'occuper de nous, sachons nous occuper d'elle ! Dans le Jardin Frédéric Mistral, le long de la rue Saint Sébastien ou au cœur des places du centre historique, vous apprécierez les merveilleux stands de plantes, les nombreuses animations, les jeux pour toute la famille, les stands d'information et de vente de produits locaux.

La nature a des cycles, les plantes ont des besoins, demandent des soins, elles ont des affinités entre elles... Il s'agit d'un monde subtil et le jardinier en est l'alchimiste qui transforme la graine, la terre et l'eau en or ! La nourriture que nous consommons n'est-elle pas autrement plus importante que l'or que nous convoitons ?

Venez donc apprendre à mieux entretenir votre « petite campagne », profiter de ses multiples bienfaits pour un meilleur environnement et une meilleure santé.

AU PROGRAMME :

- la projection en plein air du film « Home » de Yann Arthus-Bertrand
- des expositions florales
- un marché bio
- un marché aux plantes
- des tables-rondes : « comment soigne-t-on les plantes et les jardins ? » « comment eux-mêmes nous soignent ? »
- des ateliers de confection de vanneries bio
- des animations autour du miel : ruches vivantes, extraction de miel et dégustation

Une opportunité pour chacun d'embellir jardins, balcons et terrasses, tout en leur apportant un entretien approprié et plaisant, en s'informant pour gagner en pertinence, en biodiversité et en plaisir.

Les Commerçants et la Ville de Biot vous accompagneront tout au long de cet étonnant parcours, ludique et instructif. À découvrir également : parcours botanique en voiture électrique dans le centre historique, menus et plats du jour « bio » dans de nombreux restaurants du centre historique...

Renseignements : Plateforme Environnement de la Ville de Biot : 04 93 65 78 88 • environnement@biot.fr



ZOOM EN IMAGES



Cérémonie des Vœux du Maire à la population 2013



Inauguration du Pont Vieux - Janvier 2013



Les Féeries de Noël à Biot - Décembre 2012



Exposition « La légèreté » - Christelle Ronsen Fanchon à l'Office de Tourisme jusqu'au 24 mars 2013



Forum des métiers au collège de l'Eganaude - Février 2013



Cérémonie « Le Mariage à l'honneur » - 14 février 2013



Fête du Mimosa - Février 2013

PATRIMOINE HISTOIRE LOCALE TRADITIONS

RETOUR AUX SOURCES DU PONT VIEUX

Le Pont Vieux a fait peau neuve en janvier. Ses pierres ont retrouvé l'éclat de leur jeunesse et, surtout, sa structure a été renforcée pour résister aux assauts des crues de la Brague. Cette cure de jouvence est l'occasion de revenir aux origines de sa construction et de retrouver, grâce au témoignage de Jeannette Castellucci, l'atmosphère baignant le pont dans les années 1950.



Pont Vieux au début du 20^{ème} siècle

Avant d'être dénommé Pont Vieux par l'usage commun, l'ouvrage était appelé indifféremment pont du Moulin de Clausonne, pont de la Fontanette ou encore Vieux Pont de la Brague.

Un pont du XVII^{ème} siècle

Selon l'ensemble des sources consultées, ce pont de pierres calcaires hourdées aurait été construit au XVII^{ème} siècle pour désenclaver Biot et « permettre une communication régulière avec Antibes et la plage, d'où sont embarquées les poteries¹ ». Mais, au début du XX^{ème} siècle, les véhicules à moteurs se multiplient et le pont devient trop étroit pour ce type de trafic². En 1930, les Biotois demandent un nouveau pont sur la Brague qui, construit parallèlement à l'ancien, sera terminé en 1934. « La part financière communale étant trop élevée, quelques mécènes participèrent par leurs dons à son financement,

dont MM. le député Dreyfus et Léon Baelby, directeur du journal « L'intransigeant ». M. Lucien Muratore, ténor, organisa une soirée à l'opéra de Monaco et fit don de l'argent récolté (18 000 francs) à la commune », écrit Émile Cheval. Dès lors, le pont devenu Vieux ne fut plus emprunté que par les piétons et le pont « neuf » fut appelé Muratore.

Souvenirs des années 1950

En 1944, Jeannette Castellucci naît au Moulin de la Brague que ses parents louent à la famille De Beaufort. Les constructions se comptaient alors sur les doigts de la main. Mis à part le moulin, Jeannette se rappelle la ferme Ballestra où se trouve aujourd'hui l'Espace des Arts et de la Culture, la ferme que la famille Ros louait aux Fanton-Dandon, la maison des Arlotto, l'usine de l'eau (accueillant aujourd'hui le Service Jeunesse et Sports) et la maison du berger Petirosso. « Sinon ce n'était que des cannes [roseaux] dans les zones humides, des platanes, des jardins et des vignes du côté du Plan ». Le lavoir, aujourd'hui disparu, trônait encore entre les deux ponts. À proximité coulait une source à laquelle Jeannette allait chercher l'eau potable pour la famille jusqu'au milieu

des années 1950. « À partir de cette époque, l'eau est devenue impropre à la consommation et j'ai dû aller la puiser à l'usine de l'eau ». Elle se souvient d'ailleurs qu'une canalisation acheminait l'eau de Biot à Antibes en traversant le pont. Les couleuvres aimaient se lover contre le tuyau chauffé par le soleil. « Et, un jour, j'avais une dizaine d'années, j'ai marché pieds nus sur une d'entre elles. La couleuvre s'est enroulée sur ma jambe ! J'en ai encore la chair de poule... ». S'ils étaient peu peuplés, les lieux étaient en revanche plutôt fréquentés. Par les artistes peintres qui appréciaient le superbe point de vue offert sur Biot depuis le pont et par les réalisateurs de films : le comédien Harry Baur aurait tourné près du Pont Vieux une scène des *Misérables* de Raymond Bernard, sorti en 1934. Les pêcheurs de chevesnes ou d'anguilles appréciaient également beaucoup la Brague. « Les anguillons remontaient même le béal du moulin depuis le fleuve jusqu'à la roue à aubes ». Et, preuve ultime de la qualité des eaux de la Brague : « Nous y ramassions régulièrement le cresson ».



Plafond de l'église en cours de restauration

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

Entamés en septembre 2011, les travaux de rénovation de l'Église Saint Marie-Madeleine entrent dans leur dernière phase.

Classée en 1984 à l'inventaire des Monuments Historiques, l'Église Sainte Marie-Madeleine, joyau patrimonial de Biot, a subi de graves dégradations au cours de ces dernières décennies. Après plusieurs diagnostics préalables, la Ville de Biot a entamé un programme complet de restauration de l'édifice sous la tutelle du Conservatoire Régional des Monuments Historiques.

Les travaux ont ainsi consisté à rénover les intérieurs de l'édifice, fortement dégradés : maçonnerie, électricité, décors muraux, réparation des sols, installation de chauffage...

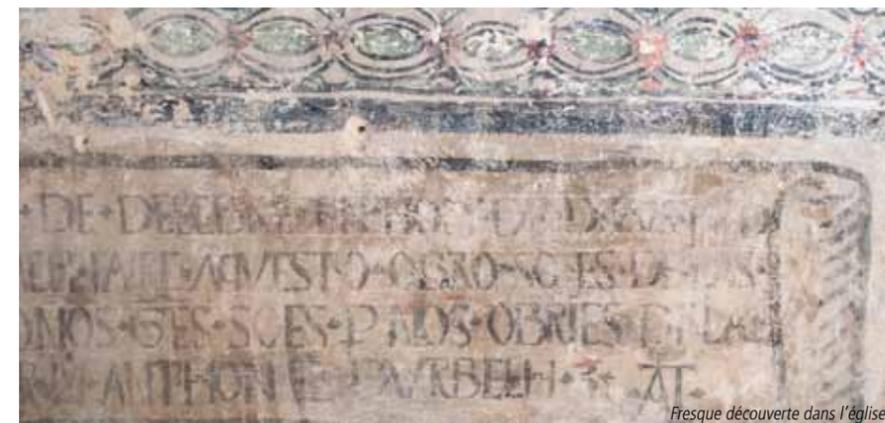
Mais également à restaurer les nombreuses fresques découvertes au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

À la fin de l'hiver 2013, la phase terminale de la rénovation a pu être entamée. L'Architecte en Chef des Monuments Historiques des Alpes-Maritimes, Pierre-Antoine Gatier, a validé les derniers ajustements de restauration des murs et fresques, permettant la finalisation du chantier de restauration des éléments peints, des décors des autels, ainsi que des retables. Par ailleurs, les derniers traitements des soubassements extérieurs, des sols et de

l'électricité ont pu être réalisés.

La fin des travaux est attendue pour le courant du mois de juin 2013 avec une ouverture au public pour le mois de juillet, après approbation de la commission de sécurité.

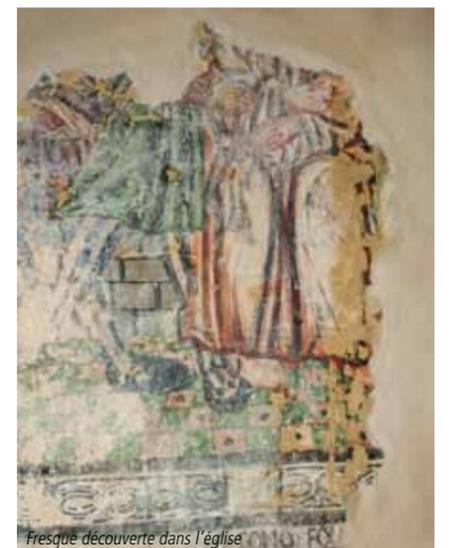
Après près de deux années de fermeture pour une réhabilitation complète de l'édifice, la réouverture de l'Église Sainte Marie-Madeleine offrira aux Biotois un monument paroissial remis à neuf, à la fois lieu de culte et espace culturel pouvant accueillir les concerts du *Festival des Heures Musicales* ou des conférences.



Fresque découverte dans l'église

Souscription : Restauration de l'Église Sainte Marie-Madeleine

Renseignements : 06 45 17 07 45 • www.biot.fr



Fresque découverte dans l'église

VIE SCOLAIRE JEUNESSE PETITE ENFANCE



DES NOUVELLES DES TOUT-PETITS

Sortie à la neige pour les Diabiotins

La neige est tombée si abondamment sur la région cet hiver que les enfants des Diabiotins, chaussés de leurs bottes fourrées et emmitouflés dans leurs combinaisons colorées, ont sauté sur l'occasion pour dévaler les pentes enneigées !

Le 12 février dernier, tout ce petit monde a ainsi joyeusement grimpé dans les minibus municipaux, et en route pour les sommets... Direction Gourdon et après quelques bonhommes de neige et balades en luge, tout le monde est redescendu à la crèche pour

se réchauffer avec un goûter bien mérité. Cette escapade a tellement plu aux enfants que le vendredi suivant, un petit groupe est reparti à l'assaut des sommets enneigés pour passer une matinée au grand air et revenir pour le repas, la tête pleine de beaux souvenirs.



Fête de fin d'année des diabiotins

En fin d'année 2012, les Diabiotins ont invité enfants et parents à partir à la recherche du Père Noël avec Nagawicka, le petit indien, lors d'un spectacle créé et organisé par l'ensemble du personnel.

Cette soirée s'est clôturée par un apéritif dînatoire équilibré « fait maison » composé de paniers de crudités, pizzas, pissaladières,

cakes, quiches mais aussi de chocolat, brochettes de fruits et gâteaux traditionnels. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet et qui ont ainsi permis aussi bien aux spectateurs qu'aux acteurs de passer un agréable moment de découverte et de partage.

Noël ensemble !

Les petits bouts de l'Orange Bleue, leurs parents, ainsi que toute l'équipe éducative, dont les assistantes maternelles de la crèche familiale, sont venus interpréter de jolis chants

de saison pour accueillir le Père Noël et son traîneau rempli de cadeaux : des livres aux belles illustrations qui parlent de bébés, d'émotions, de petit lapin qui découvre les

couleurs et d'une petite poule rousse... Merci à tous les parents qui sont venus très nombreux à ce joyeux goûter de Noël !

Crêpes gourmandes pour chandeleur chaleureuse !

De la farine, du lait, des œufs, un zeste de sucre vanillé, un soupçon d'huile et de sel, voici le mois de février et l'incontournable chandeleur dans les garderies municipales !

Avant la dégustation des crêpes « maison », les jeunes gourmets ont pu satisfaire une partie de leur curiosité à travers la manipulation de ces éléments liquides, en poudre, plein de

senteurs nouvelles et savoureuses qui mettent tous les sens en éveil !

Que le spectacle commence...

Le « théâtre des 4 vents » a été chaleureusement applaudi par les tout-petits. Silence, le « spectacle » commence ! Mais tout d'abord, on se présente, on prend contact, on se parle. L'occasion pour les enfants de surmonter leur appréhension, pour mieux profiter de l'histoire qui va suivre... et voilà que chacun se met à

chercher un nez de clown rouge, car le monsieur l'a perdu, mais il en a besoin pour être un clown... Jeux de couleurs, jeux d'apparitions, jeux musicaux... Les enfants dansent et semblent ravis d'avoir partagé ce moment surprenant, c'est la magie du spectacle !



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Le 26 janvier 2013, l'État a approuvé le décret portant sur la réforme des rythmes scolaires dans les écoles publiques françaises, applicable dès la rentrée 2013 avec une dérogation possible pour la rentrée 2014.

Au vu des imprécisions de cette réforme et du bouleversement que cela occasionne sur le fonctionnement des écoles communales et de tous les services en découlant, la Municipalité a souhaité se laisser le temps de la réflexion, en concertation avec les enseignants et parents d'élèves, et mettre en place cette réforme à la rentrée 2014.

Le cadre global de la réforme est le suivant :
- une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement, réparties en journées de 5h30 maximum les lundi, mardi, jeudi, vendredi et en demi journée de 3h30 maximum le mercredi matin (le samedi matin sur dérogation motivée).

- la durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

Dans le cadre du temps scolaire actuel de 8h30

à 16h30, des activités à caractère pédagogique et éducatif doivent être organisées par la commune pour établir un projet éducatif territorial en association avec les enseignants pour une durée moyenne de 45 minutes par jour.

Afin de répondre aux objectifs de cette réforme, la commune doit envisager différentes hypothèses concernant l'organisation des futures activités pédagogiques et des activités périscolaires, lesquelles devront satisfaire au mieux l'intérêt de l'enfant, répondre aux attentes des familles, respecter un cadre budgétaire rigoureux, mais aussi faire participer largement l'ensemble des acteurs éducatifs du milieu scolaire, associatif et municipal.

Nathalie Bret, présidente de l'Association de Parents d'Élèves Biot Village et Jean-Luc Wolff, directeur du groupe scolaire Eugène Olivari ont exposé leurs points de vue.

Nathalie Bret, présidente de l'Association de Parents d'Élèves Biot Village

« Le report de l'application de la réforme des

rythmes scolaires à la rentrée 2014 est une bonne chose, cela permettra de s'organiser en concertation. À ce jour, nous sommes dans le flou : nous avons eu des propositions en termes d'organisation, mais peu de précisions quant à l'application concrète. Il subsiste beaucoup d'inquiétudes : cette réforme représentera un investissement financier conséquent pour la commune qui devra supporter l'organisation des activités pédagogiques ainsi que du temps périscolaire (bus, cantine, centre de loisirs...). Qu'en est-il de l'organisation du mercredi, quand les enfants sortiront de classe à 11h30 ? Aujourd'hui, il reste de grosses interrogations, car la loi est très floue... Il faudra prendre le temps de trouver les bonnes réponses. »

Jean-Luc Wolff, directeur du groupe scolaire Eugène Olivari

« L'ensemble de l'équipe éducative a travaillé sur un projet à présenter et à débattre en Conseil d'école, en concertation avec les enseignants et la Municipalité. Pour le groupe scolaire Eugène Olivari, nous proposons avant tout d'éviter une augmentation de la pause méridienne. 8h30-12h, 13h45-15h30, en laissant un créneau d'une heure à la commune pour des activités encadrées de culture, sport... Et le mercredi matin, 8h30-11h30, pour des questions d'harmonisation d'emplois du temps des familles, avec un créneau pour l'aide personnalisée.

Il s'agit là de construire l'école de demain, le projet est vaste et c'est pourquoi nous estimons que reporter l'application de la réforme à 2014 est une bonne chose. Prenons le temps de bien faire les choses. »

VIDE-GRENIER DE L'APE DU MOULIN NEUF

L'Association de Parents d'Élèves du Moulin Neuf organise son traditionnel vide-grenier de fin d'année, dimanche 2 juin 2013 de 8h à 18h. Venez nombreux ! Le lieu vous sera communiqué prochainement sur www.biot.fr.

Renseignements et inscriptions : APE Moulin Neuf • 06 78 34 22 51 • apemoulinneuf@laposte.net • apebiotmoulinneuf.fr

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : SENSIBILISER LES ENFANTS, UNE HABITUDE INCONTOURNABLE À BIOT !



par le ministère de l'Écologie et, au niveau local, avec l'engagement de la commune dans le programme AGIR pour l'Énergie.

L'objectif, tout en s'amusant, est de faire découvrir aux enfants les énergies renouvelables et d'attirer leur attention sur leurs comportements lorsqu'ils utilisent les énergies comme l'eau ou l'électricité. Ils participeront à des jeux grandeur nature, proposés par une association spécialisée dans l'éducation à l'environnement, sous le contrôle de la plateforme Environnement et des services Jeunesse et Sports et Vie Scolaire de la commune. Les enfants seront par exemple amenés à relever un défi : chauffer de l'eau à l'aide de différentes «solutions» techniques pour aboutir, *in fine*, à la réalisation d'un premier prototype de four solaire.

Ces ateliers se dérouleront :

- Dans les écoles élémentaires mardi 2, jeudi 4 et vendredi 5 avril, pendant le temps périscolaire de 11h30 à 13h30. Tous les élèves inscrits à la cantine pourront suivre ces ateliers. Pour y participer, les autres enfants peuvent également s'inscrire à la cantine le jour de l'atelier, auprès du GUPII (04 92 90 93 70 ou gupii@biot.fr).
- À l'accueil de loisirs, mercredi 3 avril pour le groupe des 8-9 ans.

Du 1^{er} au 7 avril 2013, c'est la Semaine du Développement Durable. Comme les années précédentes à cette occasion, des ateliers de sensibilisation à l'environnement et au développement durable sont organisés dans les écoles sur le temps périscolaire et dans le centre de loisirs.

Le thème, qui cette année concernera les **énergies renouvelables**, est en phase avec le débat national sur la transition énergétique porté

LA PÉTANQUE S'INVITE DANS LES ÉCOLES BIOTOISES

Depuis le mois de février, une équipe de formateurs, sous la houlette de Gérard Sabatier, offre aux enfants de CM1 et CM2 des écoles Saint Roch et Eugène Olivari une formation à la pétanque pendant la pause méridienne.

Les enfants peuvent ainsi s'initier à ce sport auprès des bénévoles de l'association « La Boule Amicale Biotoise » avec plusieurs ateliers :

- Le « couloir » permet à l'enfant d'obtenir une bonne trajectoire lorsqu'il doit pointer ou tirer,
- l'atelier de positionnement apprend à l'enfant à se tenir correctement pour optimiser ses gestes,
- et l'atelier de « porté » entraîne l'enfant à effectuer un lancer.

Une fois que les enfants auront intégré ces bases, des concours de pétanque pourront être organisés par équipe de 4.

Un grand merci à l'équipe de formateurs pour leur dévouement auprès des enfants ainsi qu'à la Boule Amicale Biotoise.



FAÏTES VOS JEUX !

Samedi 1^{er} juin • École E.Olivari • 9h à 12h30

Parents, sortez vos agendas ! La prochaine édition de la manifestation « Faites vos jeux » aura lieu samedi 1^{er} juin 2013 de 9h à 12h30 à l'école E. Olivari. Cette année encore les enfants inscrits aux activités périscolaires pourront s'amuser en participant aux divers ateliers proposés par une équipe dynamique d'animateurs. Les futurs écoliers accueillis

dans les Centres Multi-Accueils de Biot sont aussi les bienvenus !

Venez nombreux pour passer un agréable moment en compagnie de vos enfants et des animateurs.

Renseignements : Service Vie Scolaire • 04 92 91 52 11 • affaires-scolaires@biot.fr



CARNAVAL EN FOLIE !

En février et en mars place aux confetti, déguisements de folie et bonne humeur !

Les festivités ont commencé dans les écoles le 14 février. À Eugène Olivari, dès 12h, l'équipe de la cuisine a servi le déjeuner, non plus à des élèves mais à des clowns, des princesses, des prisonniers, des cowboys, des chats... pour un repas haut en couleurs ! Les animateurs se sont eux aussi pris pour des pirates, des stars du disco ou du show-biz... Tout s'est terminé en bataille géante de confetti avec

les enseignants.

Place ensuite le 16 mars au carnaval du village organisé par les Associations de Parents d'Élèves : depuis le mois de janvier, les enfants ont préparé avec leurs animateurs, et dans le plus grand secret, le grand char pour le défilé dans les rues. Toutes ces petites mains ont coupé, collé, peint afin de recréer leurs personnages fétiches : R2 D2, Shrek, un tyrannosaure, Obélix... Pour un carnaval sur le thème du cinéma !



PETITES CANAILLES À L'ANGLAISE

L'association « Canailles à l'Anglaise » a fait une pause pendant les vacances de fin d'année pour revenir encore plus en forme pour cette nouvelle année. Grâce au dynamisme de l'intervenante Dita, les enfants de grande section de maternelle

des écoles biotoises continuent de jouer et chanter en anglais pendant la pause méridienne.

Découvrir une nouvelle langue en s'amusant, « *what a good idea !* ».



PARTAGEZ VOS PASSIONS AVEC LES ENFANTS !

Vous avez une passion ? Les échecs, le jeu de dames, le tricot, le canévas, le frisbee, le théâtre, l'histoire de Biot, les danses folkloriques, la musique, les maquettes, les langues...

Vous avez du temps libre et vous aimeriez faire partager cette passion aux enfants

pendant les temps périscolaires (amplitude de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h les jours d'école) ?

Alors n'hésitez plus et contactez le Service Vie Scolaire de Biot par mail :

partage.periscolaire@biot.fr ou par courrier (Mairie de Biot - Service Vie Scolaire - Ville

de Biot - CS 90339 - 06906 Sophia Antipolis Cedex).

Le service est à votre disposition pour répondre à vos questions et organiser les rencontres avec les enfants.



L'ASSOCIATION « COUP DE POUCE » A BESOIN DE BÉNÉVOLES

« Quatre bénévoles absents cette année pour raisons de santé graves ! L'association d'aide aux devoirs « Coup de Pouce » a un urgent besoin de bénévoles en maths, français, anglais, S.V.T., etc.

Les enfants de Biot attendent au plus vite

tous ceux qui auront à cœur de les aider, du CP à la Terminale, au CCAS de Biot. Contactez-nous vite ! »

Josette Kelberg : 06 23 76 36 36
Lyne Carrega : 06 19 85 06 32

OUVERTURE D'UNE SECTION CHINOISE AU CIV EN SEPTEMBRE 2013

Le Collège International de Valbonne a le projet d'ouvrir une section chinoise à la rentrée prochaine. Pour cette première année, la section ouvrira pour un groupe d'élèves au niveau 6^{ème}.

En plus de l'horaire normal d'une classe de 6^{ème}, les élèves auront 4h de chinois (qui s'ajoutent au 4h de langue vivante

déjà prévues dans les programmes, soit 8h de chinois au total) et 2h d'anglais chaque semaine.

La discipline non linguistique sera les maths. Les élèves suivront des cours de mathématiques en français avec les autres élèves et auront en plus 1h30 de mathématiques en chinois. La section chinoise sera gratuite.

Les familles intéressées peuvent contacter le secrétariat du collège du CIV : 04 92 96 52 00 • angelique.costa@ac-nice.fr



KERMESSES DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES DE BIOT

Samedi 15 juin 2013 à partir de 15h • École Eugène Olivari
 Vendredi 28 juin à partir de 18h • École du Moulin Neuf
 Samedi 29 juin 2013 à partir de 12h • École primaire St Roch

Les traditionnelles kermesses de fin d'année des écoles de Biot auront lieu à partir de mi-juin : le 15 juin à l'école E. Olivari, le 28 juin pour l'école du Moulin Neuf et le 29 pour les écoles du village. Retrouvez de nombreux stands : jeux de bois, maquillage, pêches aux cadeaux, château gonflable, barbecue, stands de boissons et bonbons... Et bien d'autres réjouissances pour petits et grands ! Cette année encore les associations de parents d'élèves ont besoin de la participation de tous, pour préparer la fête, mais aussi pour tenir les stands, confectionner des gâteaux, pizzas, crêpes

et autres... Les parents d'élèves comptent sur toutes les bonnes volontés pour que la fête soit réussie !

Renseignements :

APE Saint-Philippe • www.apesaintphilippe.fr
contact@apesaintphilippe.fr

APE Moulin Neuf • apemoulinneuf@laposte.net
www.apebiotmoulinneuf.fr

APE Biot Village • École maternelle St Roch 06410 Biot
www.apebiotvillage.fr



« Les parents d'élèves vous remercient !
 L'APE Saint-Philippe vous remercie pour votre générosité lors de la collecte de vêtements pour enfants opérée à l'école E. Olivari au mois de février dernier. Ces vêtements ont été remis le vendredi 15 février aux Restos du Cœur d'Antibes, qui remercient également tous les généreux donateurs. »

RÉUNION D'ANCIENS ÉLÈVES : AVIS DE RECHERCHE !



« Pour les retrouvailles des anciens élèves de l'école Paul Langevin à Biot prévues le 18 mai prochain avec nos anciens instituteurs, au Café de la Poste rue St Sébastien, nous avons réussi à contacter un grand nombre de personnes,

mais nous sommes encore à la recherche de nombreux camarades ! M^{mes} et MM : Burati Jeanine, Campana Jean-Marie, Marin Pedro, Vio Rosella, Jaunisse Bruno, Galazzo Jean-Michel, Trucas Yannick, Hatchi Mohamed, Djazi Ramdam, Mustapha et Djilali, Lamana Pascal et Jean-Luc, Carvalho Isabelle et Lisa, Kelch Lydia, Duarte Palmira, Claret-Tournier Annette, Bott Michaëlle, Martin Sylvie, Fauvet Nadia, Béguin Hélène, Berti Martine, Storini Liliane, Giordano Sophie et Danielle, Zéroual Méloula, Tosello Annick, Thubert Anne-Marie, Martinez Sylvie et Philippe, Pellegrino Sophie et Isabelle, Perrien Laurence, Podérini Assunta, Grandjean Gilles, Dalmasso Patricia, Danielle Négroni, Odile Laure, Cérini Mireille, Corradi Corine,

Gilles Rey, Murielle Vahé, Alice Rodriguez, Éric Operto, M. Pop, Pascal Apprahamian, Melotti Serge, Vinger Eric, Hermet Myriam, Zilvelli Nicolas, Dorothé Reynier.

Les réservations doivent être faites avant le 30 avril auprès de Michel Monarca (04 93 65 19 32). Attention, places limitées. Tarif : 38€/pers. (25€ : restaurant, 13€ : invitation des instituteurs, champagne, décoration et cadeau).

Dans l'espoir de tous vous revoir le 18 mai... »
 Jacqueline Alunno

Renseignements :
jacqueline.alunno@gmail.com •
 06 64 64 31 97 (jusqu'à 20h)



CET ÉTÉ, JE PASSE MES VACANCES AVEC LE SERVICE JEUNESSE ET SPORTS !

Rendez-vous du 8 au 14 avril 2013 sur votre Espace Famille pour la préinscription de vos enfants aux loisirs proposés par le Service Jeunesse et Sports pour les vacances d'été.

• Séjour enfants : « Le Var à la carte » du 21 au 28 juillet

Les enfants (nés entre 2002 et 2004) passeront huit jours de vacances au bord du lac de Sainte Croix dans un camping à Bauduen, petit village idéalement situé au cœur du parc naturel régional du Verdon. Les enfants pourront choisir une activité qu'ils pratiqueront 2h par jour et agrémenteront leur séjour d'autres activités comme l'escalade, le trampoline, le canoë kayak, le tir à l'arc, l'initiation au cirque ou la danse.

• Séjour adolescents : « Aventures Corse » du 20 au 31 juillet

Les ados (nés entre 1996 et 2001) passeront

12 jours de vacances à Galéria, village situé aux portes de la réserve de Scandola en Corse. Ils seront hébergés dans un camping et pourront pratiquer du kayak de mer, du canyoning, de l'accrobranche, visiter Calvi et la réserve de Scandola.

• Accueil de loisirs enfants et adolescents : préinscriptions du 6 au 26 mai

• Ouverture de l'accueil de loisirs enfants : du 8 juillet au 23 août

• Ouverture de l'accueil de loisirs adolescents : du 8 juillet au 16 août

Venez découvrir la programmation sur votre Espace Famille, courant avril pour l'accueil

de loisirs adolescents et courant juin pour l'accueil de loisirs enfants.

Rendez-vous sur l'Espace Famille sur www.biot.fr

Renseignements sur les préinscriptions
 GUPII • 04 92 90 93 70

Renseignements sur les activités Accueil de loisirs : 04 92 38 17 90 •
jeunesse@biot.fr

Séjours : 04 92 38 17 91 • jeunesse@biot.fr

L'espace famille : inscriptions 2013-2014

Pour toutes vos inscriptions, Péricolaires (restauration scolaire, accueil du matin, du soir et des mercredis, études), Loisirs (accueil sans hébergement – vacances été 2013), Petite Enfance et Culture, connectez-vous sur votre Espace Famille via www.biot.fr. Vous pourrez y télécharger vos documents et trouver toutes les informations utiles. Pour tout renseignement complémentaire, l'équipe du GUPII se tient à votre disposition.

• Dépôt du Dossier Unique d'Inscription (D.U.I.) du 8 au 26 avril 2013

Pour constituer votre dossier unique d'ins-

cription, aidez-vous du guide des démarches disponible sur votre Espace Famille (Infos pratiques - Téléchargements).

Les renouvellements et les nouvelles demandes d'inscription pour les activités culturelles seront à déposer au GUPII à partir du 3 juin 2013.

• Ouverture des préinscriptions en ligne pour le péricolaire et les loisirs été 2013 du 6 au 26 mai 2013

Important : il est impératif de faire parvenir au GUPII votre dossier d'inscription complet, afin de pouvoir procéder aux préinscriptions en ligne à partir du 6 mai.



SOCIAL HUMANITAIRE VIE CITOYENNE

LES PRESTATIONS DE MAINTIEN À DOMICILE



- **Le service d'aide ménagère à domicile** : le CCAS missionne des assistants de vie qui interviennent au domicile de seniors en perte d'autonomie afin de les accompagner dans la réalisation de tâches quotidiennes. La prise en charge partielle de la prestation par des caisses est susceptible d'être octroyée, sur constitution de dossier.
- **Le portage de repas à domicile** : ce service peut être mis en place, ponctuellement ou de façon prolongée pour les personnes en perte d'autonomie. La prestation comprend la livraison chaque jour des repas du déjeuner et du dîner. Le coût de la participation est de 6,95€ à 9,20€ pour les deux repas par jour (dégressif en fonction des ressources).
- **Le foyer restaurant** propose aux adhérents du Club un service déjeuner avec 5 composants au menu, du lundi au vendredi sur inscription, pour une participation de 5,30€ par personne. Profitez de votre participation aux ateliers ou animations réalisés au CCAS, pour partager un repas convivial.

LES ATELIERS DU CLUB DESTINATION RETRAITE

Comment s'inscrire :

La formalité préalable de participation à toute activité ou animation du club « Destination Retraite », est de renseigner un dossier d'inscription, disponible à l'accueil du CCAS, destiné à mieux vous servir. Une carte gratuite d'adhérent vous sera remise et vous permettra également de bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis pour les activités aquagym proposées au programme.

• Atelier « Solidarité » - Salle foyer du CCAS, lundi 15h30-17h (entrée libre) :

Mise en place d'actions de solidarité avec l'aide d'associations caritatives. Rejoignez-nous dans cette action ! Activité suivie d'un thé gourmand.

• Atelier « Cinéma » - Salle foyer du CCAS, mardi 15h30 (entrée libre) :

Venez partager un film en V.O., une comédie musicale, un film historique... Nous pourrions échanger après la séance. Demandez le programme mensuel au CCAS ! Activité suivie d'un thé gourmand.

• Atelier « Mémoire » - Salle foyer du CCAS, jeudi 14h-17h (entrée libre) :

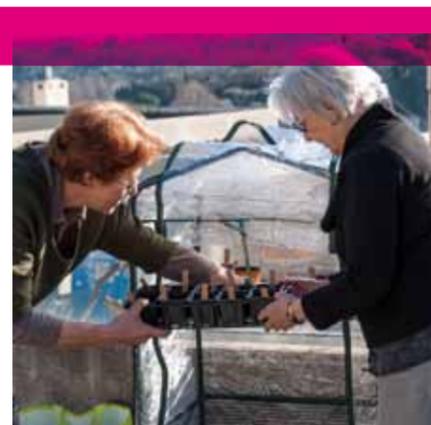
Pour stimuler votre mémoire par des jeux de sociétés ou à l'aide d'une console de jeux (quizz culture générale, chiffres, sudoku géant). Activité suivie d'un thé gourmand.

• Atelier « Musique » - Salle foyer du CCAS, mardi 15h30 (entrée libre) :

Nous vous proposons des choix de musiques de styles différents à partager, à chanter, à jouer (karaoke, chansons en groupe ou individuel, visionnage de concert un vendredi par mois). **Vendredi 21 juin à 15h30** : thé dansant gratuit à l'occasion de la fête de la musique, venez fêter la musique au foyer seniors du CCAS ! Activité suivie d'un thé gourmand.

• Atelier « jardinage » - Terrasse du CCAS (1^{er} étage), vendredi 14h-15h30 (entrée libre) :

En plein air sur la terrasse ensoleillée du CCAS ou à couvert en cas de mauvais temps, venez vous initier aux différentes façons de jardiner : jardiner écologique, adopter les bonnes pratiques de la terre, apprendre les techniques de bouturages, marcottage, protection biologique contre les nuisibles... Et chaque mois découvrez une fleur



différente : description, entretien, exposition, arrosage ! Activité suivie d'un thé gourmand.

Nouveautés :

Le CCAS de Biot et la CARSAT (Caisse Assurance Retraite & Santé Au Travail) organisent au sein du foyer-seniors du CCAS des ateliers de prévention de santé entièrement gratuits.

• Ateliers « Mémoire Initiation » (5 séances de 2h) :

Les jeudis 16, 23 et 30 mai et les jeudis 6 et 13 juin de 14h30 à 16h30

• Ateliers « Nutrition et Éveils Corporels » (3 séances « alimentations » et 2 séances d'éveil corporel avec un professeur de sport) :

Vendredi 31 mai et les vendredis 7, 14, 21, 28 juin de 10h à 12h

• Atelier « Sommeil » (2 séances de 2h) :

Les vendredis 26 avril et 3 mai de 10h à 12h

• Atelier « Gestes Premiers Secours » :

Les Sapeurs Pompiers de Biot vous invitent le lundi 8 avril de 15h30 à 17h, salle du foyer, à vous former aux gestes des premiers secours (max. 20 personnes par séance).

Activités intergénérationnelles :

Participez aux ateliers cuisine programmés en avril à l'accueil de loisirs à l'école E. Olivari (40 avenue St Philippe), pour un moment

d'échange convivial avec les enfants.

Mercredi 3 avril de 14h à 17h : « Atelier pancake » avec les enfants de 9-11 ans.

Mercredi 10 avril de 10h à 12h : « Atelier pain » avec les enfants de 7-8 ans.

Tous ces ateliers se termineront par une dégustation.

Bienvenue à la retraite :

Mardi 7 mai de 9h30 à 12h : Le CCAS de Biot et le département « Bienvenue à la Retraite » de la CARSAT invitent les nouveaux retraités de Biot à participer à une réunion d'information. Venez nombreux !



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU CLUB DESTINATION RETRAITE - 2^{ème} trimestre 2013

LUNDI

Danse Country / 9h45 à 11h / Espace des Arts et de la Culture (EAC)

Avril (8 et 29 - sauf 15 et 22 à la Salle des Associations) / Mai (6, 13, 27) / Juin (3, 10, 17, 24) / Juillet (1^{er}) - 52€ / trimestre

Atelier informatique / 10h à 12h / Salle bleue CCAS

Avril (8, 15, 22, 29) / Mai (6, 13, 27) / Juin (3, 10, 17, 24) - Gratuit

Atelier couture / 14h à 17h / Salle foyer CCAS

Avril / Mai / Juin / Juillet (tous les lundis) - Gratuit

Séance de Yoga / 15h à 16h15 / Espace des Arts et de la Culture (EAC)

Avril (8 et 29 - sauf 15 et 22 à la Salle des Associations) / Mai (6, 13, 27) / Juin (3, 10, 17, 24) / Juillet (1^{er}) - 52€ / trimestre ou tarif dégressif (dernier avis d'imposition)

MARDI

Aquafit' (cours à dominance cardio) / 7h45 à 8h30 / Nautipolis

Avril / Mai / Juin / Juillet (tous les mardis) - 7.50€ le cours

Aquafitness / 11h15 à 12h / Nautipolis

Avril / Mai / Juin / Juillet (tous les mardis) - 7.50€ le cours

Atelier loisirs créatifs / 14h à 15h30 / Salle foyer CCAS

Avril / Mai / Juin / Juillet (tous les mardis) - Gratuit

Gymnastique douce / 15h à 16h / Espace des Arts et de la Culture (EAC)

Avril (2, 9 et 30 - sauf 16 et 23 à la Salle des Associations) / Mai (7, 14, 21 et 28) / Juin (4, 11, 18 et 25) - 52€ / trimestre ou tarif dégressif (dernier avis d'imposition)

MERCREDI

Anglais / 10h30 à 12h / Salle foyer CCAS

Avril (3, 10, 17 et 24) / Mai (15, 22 et 29) / Juin (5, 12, 19 et 26) / Juillet (3) - 38€ / trimestre pour une séance d'1h30 par semaine

Atelier écriture / 13h45 à 15h45 / Salle foyer CCAS

Avril (3, 17 - sauf 10 et 24 à la Bibliothèque) / Mai (15, 29 - sauf 22 à la Bibliothèque) / Juin (12, 26 sauf 5 et 19 et à la Bibliothèque) / Juillet (3) - Gratuit

JEUDI

Aquaforme (cours à dominance musculaire) / 7h45 à 8h30 / Nautipolis

Avril / Mai / Juin / Juillet (tous les jeudis) - 7.50€ le cours

Rencontre généalogique / 14h à 16h / Salle bleue CCAS

Avril (18) / Mai (16) / Juin (20) - Contact : Association AGAM 06 agam.06@gmail.com

Club Micro Informatique 18h30 à 20h / Salle bleue CCAS

Avril / Mai / Juin / Juillet (tous les jeudis) - Associatif

VENDREDI

Gymnastique douce / 11h à 12h / Espace des Arts et de la Culture (EAC)

Avril (5, 12 - 19 et 26 Salle des Associations) / Mai (3, 10, 17, 24 et 31) / Juin (7, 14, 21 et 28) / Juillet (5) - 52€ / trimestre ou tarif dégressif (dernier avis d'imposition)

Atelier jardinage / 14h à 15h30 / Terrasse CCAS (1^{er} étage)

Avril / Mai / Juin / Juillet (tous les vendredis) - Gratuit

L'AGENDA DES ANIMATIONS



• Jeudi 11 avril

Départ 8h - retour 17h

Nice : Cours Saleya (marché aux fleurs) et la colline du château.

Le marché aux fleurs : sur la place renommée et animée du Vieux-Nice, avec ses senteurs florales et les essences qui s'y répandent, une belle promenade en perspective pour découvrir de magnifiques compositions florales. Déjeuner libre.

14h : point de rendez-vous pour la colline du château, jardin romantique avec sa cascade. Promenade agréable pour découvrir la ville.

• Jeudi 25 avril

Départ 13h - retour 17h

Tourrette-Levens, village perché. Son château d'origine médiévale abrite le musée des papillons et d'histoire naturelle. Vous visiterez également le musée des métiers traditionnels et de la préhistoire. Visites gratuites.

Participation pour le transport : 2€



• Jeudi 16 mai

Départ 13h-17h

La Corniche d'Or.

Départ de Mandelieu-la-Napoule pour une croisière commentée d'1h15 qui vous fera découvrir un décor saisissant où se rencontrent les roches du Massif de l'Estérel en contraste avec le bleu indigo de la mer.

Tarif : 17€ (au lieu de 20,50€), si le groupe est composé de plus de 20 personnes. Participation pour le transport : 2€

• Jeudi 23 mai

Départ 12h30 - retour 17h30

Èze village (et les ruines de son château), ses maisons serrées et ses labyrinthes de ruelles qui fleurissent bon le jasmin et un authentique village. Le jardin exotique suspendu sur la mer offre un superbe panorama avec plus de 400 plantes implantées le long des sentiers et une douzaine de statues féminines. Chacune d'entre elles est accompagnée d'un poème qui interpelle le visiteur.

Tarif de groupe pour le jardin : 2,50€ (au lieu de 6€) - Participation pour le transport : 2€



• Jeudi 30 mai

Départ 8h - retour 17h

Fréjus - Visite d'un site archéologique et de la Pagode Hong Hien.

Le matin visite des arènes (2€ à régler lors de la visite) - Déjeuner libre (cafétéria)

Après-midi : visite de la pagode Hong Hien (culte bouddhique) plus connue sous le nom de Pagode Gallieni. Construite conformément à l'architecture traditionnelle du Vietnam, ce lieu de culte sacré unique dans le Var dégage beaucoup de sérénité et de calme. La Pagode possède également un parc magnifique.

2€ à régler sur place lors de la visite. Participation pour le transport en bus : 8,30€

• Jeudi 6 juin

Départ 12h30 - retour 17h30 -

Roquebrune-Cap-Martin : visite guidée du

château médiéval et du vieux village aux aspects typiquement moyenâgeux avec une vue imprenable sur la Méditerranée.

Tarif : 5€ (prix de groupe 4€) - Participation pour le transport : 2€.

• Jeudi 13 juin

Départ 8h - retour 17h

Port Grimaud - Golf de Saint Tropez.

Découvrez le village de Grimaud, ses ruelles, son circuit historique, son marché, puis venez flâner sur les quais de Port Grimaud, cité lacustre de renommée mondiale et déjeuner sur la terrasse d'un restaurant (exemple de formule à 12,50€ en tarif de groupe : plat du jour + vin + café). Terminez l'après-midi par une visite de Port Grimaud (« la Petite Venise ») en bateau... Durée : 20min, prix de groupe : 4€ (au lieu de 5,50€)

Participation pour le transport : 8,30€



• Jeudi 27 juin

Départ 13h - retour 17h

Étang de Fontmerle à Mougins.

Cet étang de 5 hectares est un site remarquable non seulement par la beauté du paysage mais aussi par son étonnante végétation (lotus, etc.) et la richesse de sa faune.

Participation pour le transport : 2€



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Les Glycines » - 6 bis chemin Neuf
du lundi au vendredi
9h à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

ACCESSIBILITÉ : LA COMMISSION COMMUNALE PLANCHE POUR LE HANDICAP



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose à toute commune de plus de 5 000 habitants la création d'une commission communale pour l'accessibilité.

Composée d'élus, de représentants d'associations et d'usagers, cette commission est un observatoire local de l'accessibilité. **Elle a pour missions de dresser un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics, de publier un rapport annuel, présenté en Conseil Municipal, qui sera ensuite transmis aux instances compétentes, et enfin de faire toute proposition susceptible d'améliorer la mise en accessibilité de l'existant.**

Le rapport annuel établi par la commission a plusieurs vocations.

Il est à la fois un document de travail pour

informer les associations, un document de pilotage pour connaître les acteurs du territoire, mais également un document de communication capital pour établir une concertation et informer les citoyens.

Le rapport 2013 mentionne ainsi les réflexions menées tout au long de l'année passée et les réalisations de la commune dans ses domaines de compétences (le cadre bâti, les espaces publics ainsi que les voiries) : mise en place de l'Agence Postale Communale à la Mairie Principale permettant un accès pour tous à la Poste, installation de conteneurs à déchets enterrés accessibles au parking St-Jean, au chemin du Plan et à St-Philippe et création d'une place de parking pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), requalification du parking de la Fontanette avec aménagement de places réservées PMR.

En 2012, la commission a prioritairement porté

sa réflexion sur les commerces et Établissements Recevant du Public (ERP) privés. Ainsi, une séance d'information en présence de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Syndicat des Architectes d'Intérieur et de l'Association des Paralysés de France a réuni une vingtaine de participants et a donné lieu à l'organisation d'une permanence conseil.

Un document pour favoriser l'accessibilité

Décidé dès janvier 2012 par le Conseil Municipal, le Plan d'Accessibilité des Voiries et des Espaces publics (PAVE) a ainsi pu être élaboré en large concertation avec le comité de pilotage, composé des membres de la commission communale pour l'accessibilité, des associations locales, commerçants, parents d'élèves, syndicats, etc. Après consultation des gestionnaires de voiries et des zones privées (Biot 3000, Saint Philippe), le document final, approuvé par le comité de pilotage, sera présenté en Conseil Municipal pour validation. Les diagnostics d'accessibilité des ERP du 1^{er} groupe de la commune ont été effectués dès la mise en place de la commission en 2009. Aussi cette année verra le lancement d'une consultation pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre, et l'élaboration des cahiers des charges pour entreprendre les travaux de mise aux normes sur les bâtiments des écoles Eugène Olivari, Saint Roch et Moulin Neuf.

@CTION HANDICAP ET DÉPENDANCE : UNE ASSOCIATION BIOTOISE POUR SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS



L'association « @ction Handicap & Dépendance » s'implique avec force et patience dans les démarches d'accessibilité sur la commune.

Groupe informel né en 2004, constitué en association le 4 avril 2009, il n'a de cesse d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le respect des lois et règlements permettant une accessibilité pour tous. Ses compétences reconnues lui ont permis d'être régulièrement associée par la Municipalité aux récents travaux de mise en œuvre du Plan d'Accessibilité Voiries et Espaces publics. L'association s'impose la mission d'alerter la Commission Communale d'Accessibilité sur tous les problèmes soulevés par des Biotois en situation de handicap. Forte de son expérience et des liens de confiance tissés, elle compte

pouvoir y siéger afin de mieux servir leur cause. Après avoir suivi cet automne l'opération « bus pour tous » démontrant les progrès restant à opérer sur la CASA dans le domaine des transports en commun, l'association a participé le 12 mars dernier, sous l'égide de l'Association des Paralysés de France, en compagnie de représentants municipaux, à l'opération « places bleues » de sensibilisation de la population au respect des stationnements réservés. Vous approuvez ces démarches : rejoignez-nous, nous vous accueillerons avec joie !

Renseignements :

@ction Handicap & Dépendance •
1464 chemin de Vallauris



UNE BIOTOISE ALLIE DÉFI SPORTIF ET ACTION HUMANITAIRE

Au Népal, du 28 octobre au 5 novembre 2012, la biotoise Véronique Palvadeau, accompagnée de 7 amies azuréennes, a participé à une course à la fois sportive, exclusivement féminine et humanitaire.

« Le principe de cette course organisée par l'association Sénagazelle est de courir une dizaine de kilomètres pour arriver chaque jour dans une école différente et y distribuer des fournitures scolaires ». Motivée par la perspective de découvrir le Népal et de se confronter à des conditions de course « d'un niveau assez élevé », Véronique Palvadeau a été particulièrement séduite par la « valeur ajoutée » d'une action humanitaire.

Plus de 200 kg de fournitures scolaires distribuées

Aussi, les 8 participantes sont parties au Népal avec 27 kg chacune, soit globalement plus de 200 kg de cahiers, crayons, ciseaux et autres coloriages à répartir de sorte que chaque enfant, de chaque classe, de chaque

école, reçoive un colis. Véronique Palvadeau a été marquée par l'émerveillement des enfants devant ces objets, anodins aux yeux de n'importe quel occidental. « Nous ne sommes pas conscients de notre chance d'avoir tous les moyens à notre disposition pour apprendre ».

Et 20 000€ récoltés pour l'éducation des enfants népalais

Mais l'équipe ne s'en est pas tenue à cela. « Donner des fournitures scolaires c'est bien, mais nous voulions faire plus ». Elles ont donc réussi à récolter 20 000€ qu'elles ont offerts à l'école Chantal Mauduit à Katmandou qui assure la scolarité de 200 enfants défavorisés. Elles ont ainsi contribué à la concrétisation, en décembre 2012, du grand projet de l'établissement : déménager à la périphérie de la



Véronique Palvadeau

capitale du Népal, loin de la pollution et près des espaces verts.

Une telle aventure a nécessité 6 mois de préparation en amont. L'équipe s'est démenée pour collecter d'une part les fournitures auprès des écoles et de supermarchés locaux, d'autre part pour susciter des dons d'argent en activant leur réseau de connaissances personnelles, en présentant l'école de Katmandou à la sortie des supermarchés ou en tenant des stands dans des manifestations locales.

Pour en savoir plus sur l'association Chantal Mauduit et l'école : www.chantalmauduit.org

HANDICAP : UNE STRUCTURE À SAINT PHILIPPE

L'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 06 (ADSEA) posera officiellement la première pierre du nouveau complexe médico-social, mercredi 10 avril 2013, avenue Charles-Victor Naudin à Saint Philippe.

La commune s'est portée garante de l'emprunt contracté par l'ADSEA 06 auprès de la Caisse des Dépôts afin de permettre la construction de ce foyer d'Adaptation au Travail avec Section d'Accompagnement Spécialisé de 3 600 m², maintenant ainsi l'activité d'accompagnement et de prise en charge de personnes en situation de handicap de l'association sur Biot au-delà de 2015.



LA CROIX ROUGE FRANÇAISE, UNITÉ BIOT SOPHIA - VALBONNE, A BESOIN DE BÉNÉVOLES OCCASIONNELS

Le 15 décembre dernier, 51 personnes dont 22 enfants ont été invités à Marineland pour assister à un spectacle, suivi d'un déjeuner festif organisé par la Croix Rouge Française en partenariat avec la Française Des Jeux à l'occasion de l'opération « Tous en Fête ». La collecte alimentaire du 6 octobre 2012 a remporté un vif succès ; bénévoles et bénéficiaires tiennent à remercier les généreux donateurs qui y ont contribué. Elle a permis de venir en aide aux familles dans le besoin pour

cet hiver. La collecte des 23 et 24 novembre au profit de la Banque Alimentaire a généré près de 200 tonnes de denrées, récoltées par les différentes associations.

La prochaine collecte alimentaire de la Croix Rouge est prévue samedi 13 avril 2013 et la Collecte Nationale aura lieu du 1^{er} au 9 juin prochain. Nous en appelons une nouvelle fois à votre générosité, vos dons sont de plus en plus nécessaires ; ils permettent à notre unité d'aider les personnes

en difficulté dont le nombre est sans cesse en augmentation.

Vous avez du temps libre : rejoignez-nous, devenez bénévole occasionnel pour aider à récolter les fonds durant cette semaine.

Permanence de la Croix Rouge : 11 rue du Portugon 06410 Biot • 09 63 29 83 62
Vestiaire : mercredi et samedi de 9h à 12h
Aide alimentaire : mercredi de 9h à 12h
Atelier cuisine : 1 fois par mois

« AIDE LA VIE » RÉUNIT SES BÉNÉFICIAIRES ET SON ÉQUIPE AUTOUR DE L'ART



Claudia Bottichio et l'équipe d'Aide La Vie, structure de Services à la Personne à Biot 3000, a réuni le 12 janvier dernier ses bénéficiaires et leurs proches, ses intervenants ainsi que les acteurs sociaux environnants, afin de partager un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois ! Durant ces quelques heures, les différents protagonistes ont pu faire connaissance dans une ambiance amicale et chaleureuse. L'occasion également pour certains de se revoir, de sortir du quotidien pour d'autres ou

simplement de passer un agréable moment. Sur le thème de l'Art, les participants ont pu admirer des œuvres uniques d'artistes contemporains régionaux avec les sculptures de J.C. Pugliese, les œuvres de Remy D. et les peintures de Frédéric Viola exposées pour l'occasion.

Toute l'équipe d'Aide La Vie remercie sincèrement l'ensemble des participants pour leur participation et leur implication dans cette belle aventure humaine et promet de renouveler bientôt ce type d'événement.



Aide La Vie
Centre commercial Biot 2000
495 route de la mer
06410 BIOT
04 22 10 05 19
contact@aide-la-vie.fr
www.aide-la-vie.fr

SPORTS



VIS TA MINE : CULTURE, SPORT ET SANTÉ EN TOUTE CONVIVIALITÉ

L'association Vis Ta Mine a tenu son assemblée générale le 2 février dernier. L'occasion de dresser un bilan à mi-saison : avec un total de 58 membres, l'association compte dans ses rangs une large majorité de Biotois.

Le constat de l'assemblée est prometteur : à mi-parcours de la saison les cours de Pilates rencontrent un franc succès à l'école du Moulin Neuf. Il reste quelques places sur la gymnastique d'entretien (mercredi de 9h30 à 10h30), aussi dépêchez-vous de vous inscrire ! Les sports de plein air comme la marche active ou la randonnée du

samedi et dimanche rencontrent aussi beaucoup de succès. Sachant que la pratique sportive régulière prévient les risques cardio-vasculaires, n'hésitez pas, saisissez les quelques places restantes pour venir tester et adhérer !

Pour des questions de confort et de sécurité, le nombre de places est limité dans les cours en salle à 20 personnes et 15 personnes maximum pour les randonnées. Réservez rapidement !

Renseignements : Solange Clément • 06 62 51 66 50 • www.vis-ta-mine.org

TERPSICHORE

« C'est pour fêter les rois que les élèves de Monick Hilz se sont retrouvées en ce début d'année : petit moment de détente avant de retravailler la grâce et le maintien sous l'œil attentif de notre professeur surnommé « Sardine ».

Nous voulons, dans cet article, faire un clin d'œil à Geneviève qui a commencé les cours de danse en 1992 au Centre des Arts et de la Culture de Biot, et qui, non seulement est notre Présidente dévouée depuis 6 ans, mais surtout un amour de gentillesse qui nous a encore une fois régales avec ses bonnes « galettes maison ».

Un grand merci à Geneviève Mourard, ainsi qu'à Annick Collet et Élisabeth Galliano qui font partie du bureau de Terpsichore, sans oublier Nathalie Mauche, notre rédactrice.

Si vous voulez découvrir l'ambiance décontractée de nos cours, en étant cependant à la recherche constante de progrès bien sensibles chez nous toutes... »

Renseignements : Monick Hilz • 06 20 91 47 91



Une présidente émue par cette belle amitié

L'AÏKIDO CHANGE DE NOM

Keiko Ryu Aikiken a changé de nom depuis janvier pour devenir Aïkido-Biot. Deux raisons à ce changement d'appellation : une meilleure visibilité auprès des personnes cherchant le club d'Aïkido et une adéquation avec la Ville de Biot.

La pratique du sport se déroule toujours au sein du dojo municipal biotois (3400 route des Dolines) les mercredis de 20h à 22h et les vendredis de 20h à 21h30 (tous niveaux).

Renseignements : Stéphane • 06 29 61 17 74 • Cyrille • 06 14 09 11 19 • aikido-biot.fr



BIOT DANS LA GRANDE BOUCLE

La 100^{ème} édition du Tour de France passera le mercredi 3 juillet à Biot.

Le centenaire de la course mythique partira le 29 juin prochain de Porto-Vecchio en Corse. Après trois premières étapes sur l'île de Beauté, les cyclistes arpenteront le bitume hexagonal à partir de Nice pour arriver le 25 juillet aux Champs-Élysées après exactement 3479 km de parcours sur les routes de France. C'est lors de la cinquième étape, le 3 juillet, qu'ils traverseront Biot. D'après le tracé communiqué par les organisateurs,

les coureurs partiront de Cagnes-sur-Mer à midi. Ils emprunteront alors la D6007 puis la D4 devant Marineland pour parcourir notre territoire entre 11h45 et 12h15.

Précisons que les cyclistes auront été précédés vers 10h du matin par la célèbre caravane du Tour.*

L'exposition médiatique offerte par un passage du Tour dans une commune est une occasion à ne pas manquer. Ce troisième événement

sur l'échelle médiatique mondiale (après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de Football) est diffusé dans 190 pays et sur une centaine de chaînes de télévision à travers la planète. En 2011, il était couvert par 2300 journalistes et avait réuni en moyenne 4,23 millions de spectateurs sur France 2 et plus de 2 milliards de téléspectateurs dans le monde.

*Renseignez vous sur les conditions de circulation en voiture pour cette matinée exceptionnelle.

➔ Plus d'infos sur www.biot.fr

VÉLO SPRINT BIOTOIS - PÉRENNISER ET RASSEMBLER



L'année cycliste s'est achevée les 8 et 9 décembre derniers pour le Vélo Sprint Biotois par le Cross Country de la Rine. Cette compétition de VTT a réuni 200 coureurs et permis de récolter 280€ pour le Téléthon.

Le club travaille en ce début d'année sur le programme 2013 dans le but de pérenniser ses courses biotoises. Ainsi, on retrouvera sur la route « La Pantani » (Biot-Gréolières-les-Neiges) le 7 juillet et « Le Grand Prix des Verriers » le 20 août. Côté VTT, « le Cross Country de la Rine » aura lieu les 7 et 8 décembre. Ces trois compétitions majeures sont ouvertes à toutes les personnes présentant un certificat médical compétition et un casque. Cette dé-

mocratisation vise à rassembler les cyclistes de tous horizons dans un but de convivialité sportive. Autre rendez-vous incontournable, celui du week-end VTT pour les jeunes du club. Au programme : bivouac, randonnée nocturne et retour sur Biot à vélo, le tout organisé au plateau de Caussole ou au col de Vence. Petite nouveauté cette année, les routiers et les familles sont également conviés. Entre projets et concrétisations populaires des courses, le Vélo Sprint Biotois se prépare pour une année où le plaisir de rouler sera encore à l'honneur.

Vélo Sprint Biotois • 06 63 79 91 90



LES BONS RÉSULTATS DU TENNIS CLUB MUNICIPAL...

Depuis fin 2012, malgré un temps peu clément, 8 équipes du club (3 adultes, 5 jeunes) ont joué 35 rencontres. Trois excellentes nouvelles sont à la clé :

- Les équipes I féminine et masculine ont fini en tête de leurs poules et montent en championnat régional,
- une équipe de jeunes (13/14 ans) va disputer la finale départementale de sa division,
- les autres équipes de jeunes ont montré combativité, esprit d'équipe, fair-play.

Au printemps, les 2 équipes I joueront dans un championnat régional. Cela libérera de la place pour créer d'autres équipes pour le champion-

nat départemental de la fin 2013 ; augmentant d'autant le nombre de joueuses et joueurs biotois inscrits... avant de bénéficier des courts supplémentaires.

Le TCM disposera cette année de 2 courts supplémentaires, qui apporteront d'autant plus d'activité, pour un club qui est déjà l'un des plus actifs de la Côte d'Azur. Développant depuis longtemps le Tennis pour tous, avec notamment l'opération Tennis à l'école, le TCM démontre ainsi la possibilité de combiner tennis de haut niveau et pratique du tennis la plus large possible.

Tennis Club Municipal : chemin des Combes • 04 93 65 16 98 • tcmbiot@free.fr



SOPHIA TENNIS DE TABLE, UN CLUB QUI MONTE !

Une fois de plus, l'année a bien commencé au club du Sophia Tennis de Table avec le tournoi parents-enfants suivi de la galette des Rois. Vingt équipes, constituées d'un adulte et d'un enfant de la même famille, se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur, pour remporter ce titre tant convoité... Un grand bravo à la famille Étienne pour leur victoire !

Par ailleurs, le stage « jeunes » des vacances de février, du 25 février au 1^{er} mars, a une nouvelle fois affiché complet tout au long de la semaine. Il s'est déroulé comme toujours dans une ambiance conviviale avec un programme riche en sport et en jeux pour le plus grand plaisir des enfants. Côté compétition, félicitations à l'équipe

première en Régional 2 qui se replace dans le championnat après une belle victoire face à Monaco. Toutes les autres équipes engagées au niveau départemental se retrouveront vendredi 3 mai à domicile pour clore une saison très réussie. Venez nombreux les encourager !

Sophia Tennis de Table • www.sophiatt.com

PROVENÇAL GOLF : TOUS SUR LE GREEN !

L'hiver est fini, place au golf !

Le Provençal Golf avec son parcours 9 trous, son parcours compact "l'Academy" et son practice éclairé vous attend avec ses nombreuses promotions et compétitions de printemps. Venez vous mesurer au parcours et vous classer tous les samedis matins sur 9 trous.

Pour ceux qui désirent débuter le golf, un package de 3 mois de leçons « all inclusive » vous attend avec balles, matériel et parcours à volonté sur le compact 6 trous.

Pour les amateurs cherchant à se perfectionner, le package de 3 mois, objectif 18 d'handicap est fait pour vous avec en tout inclus : balles,

parcours à volonté sur le compact et 3 green-fees offerts.

Enfin pour les enfants, la Junior Golf Academy propose un encadrement pendant toutes les vacances scolaires de Pâques et d'été.

Provençal Golf • 95 av. Roumanille • 04 93 00 00 57



BOULE AMICALE BIOTOISE : DES PEINES, DES JOIES, DES ESPOIRS...



Des peines : à peine installé, le Bureau de la Boule Amicale Biotoise a déploré le décès d'un de ses nouveaux membres, Dominique Guarino. Nombreux ont été les boulistes à accompagner

et à soutenir sa famille. De nombreux anciens ont du, pour raisons de santé, renoncer à leur participation au club.

Des joies : la remise d'une distinction fédérale

à l'un des doyens du club : Jean Marro, ou encore la constance des futurs champions, avec la progression des 8-12 ans sous la conduite des meilleurs joueurs du club !

Des espoirs, enfin, avec notamment les nouveaux joueurs, parfois chevronnés, qui ont rejoint le club en ce début de saison, la réussite des équipes dans les rencontres extérieures, les différentes coupes, dont la Coupe de France, une nouvelle amélioration de la participation aux concours, le succès du Grand Prix des Verriers en cours de remaniement... Le Championnat d'Europe de Boules Carrées...

Enfin, du pain sur la planche pour les « troupes » du président Calleri, qu'il s'agisse des membres du Bureau ou de tous ceux qui répondent présents à l'appel de la BAB...

Boule Amicale Biotoise : Clos de Boules, chemin Neuf • 06 12 13 68 78

VOS DÉMARCHES D'ÉTAT-CIVIL

Où faire votre Carte Nationale d'Identité ou votre Passeport ?

La **Carte Nationale d'Identité** se fait obligatoirement au lieu de domicile
Le **Passeport Biométrique** se fait dans n'importe quelle commune de France équipée d'une station biométrique

Première demande de CNI sécurisée

Dans tous les cas :

- Le formulaire de demande CERFA N°12100*02 remis par le service (à remplir en noir et à signer sur place).

- Deux photos d'identité récentes et identiques de format 3.5 cm x 4.5 cm, fond clair (conformes à la norme ISO/IEC 19794-5).

- Original (et photocopie des pages de 0 à 3) du passeport en cours de validité, ou périmé de moins de deux ans.

OU

- Copie intégrale de l'acte de naissance en original de moins de trois mois.

- Si besoin : un justificatif de nationalité française.

Pour les Majeurs (+ de 18 ans) :

- Original (et photocopie) d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, facture d'électricité ou de gaz, facture de téléphone fixe).

OU

- Majeurs hébergés : originaux (et photocopies) d'un justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation de l'hébergeant.

Pour les Mineurs (- de 18 ans) :

- Original (et photocopie) de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile du parent qui fait la demande (avis d'imposition, facture d'électricité ou de gaz, facture de téléphone fixe).

En cas de séparation, la preuve de l'exercice de l'autorité parentale :

La copie de la décision de justice qui désigne les personnes qui exercent l'autorité parentale.

- Si garde alternée, fournir le justificatif de domicile des deux parents, ainsi que leurs pièces d'identités.

- Si une autre personne exerce l'autorité parentale (tuteur ou tutrice) : une copie de la décision de justice attestant sa qualité.

Autorisation de sortie du territoire

Les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents ont été supprimées depuis le 1^{er} janvier 2013 (circulaire du 20 novembre 2012).

Un mineur français peut franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que ceux de l'Union Européenne par exemple). Quelques pays imposant des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés, sur l'espace dédié du Ministère des Affaires Étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »). Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire. (Source Service Public)

Nouvelles modalités d'accueil des ressortissants étrangers renouvelant leur carte de résident

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les communes n'assurent plus le renouvellement de carte de résident (10 ans). Les usagers devront s'orienter vers les services de la préfecture.

Renseignements : <http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr>

04 93 72 20 00

Recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons ou filles, entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du troisième mois qui suit, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Pièces à fournir (en original et photocopie) :

- **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),

- **livret de famille** (parents et tous les enfants),

- **justificatif de domicile** (avis d'imposition ou de non imposition, facture d'électricité ou de gaz, facture de téléphone fixe),

- **un formulaire**, à remplir sur place.

Une attestation de recensement vous sera remise et celle-ci doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour toutes inscriptions : examens, concours, permis de conduire...

Renseignements : Mairie Principale • 04 92 91 55 80

Mairie Annexe • 04 92 90 49 10

CARNET

NAISSANCES

Axel LOISEAU, né le 30 août 2012

Pierre LEMERCIER, né le 4 octobre 2012

Alexis DEYRIS, né le 9 novembre 2012

Inés ZUNIGA-ARAGON, née le 11 novembre 2012

Éléonor POWERS, née le 21 novembre 2012

Sophia VYATKINA, née le 22 novembre 2012

Killari VASSEUR, née le 11 décembre 2012

Shannon Faith ROUX, née le 12 décembre 2012

Léane KHERES, née le 16 décembre 2012

Marine CORONA, née le 7 janvier 2013

Makéo LESENECHAL, né le 18 janvier 2013

DÉCÈS

Michel SOYER, né le 29 novembre 1929, décédé le 28 octobre 2012

Catherine PURGATO née DALMASSO, née le 22 février 1920, décédée le 1^{er} janvier 2013

Jacques THOMAS, né le 16 décembre 1928, décédé le 10 janvier 2013

Alessandra VALLAURI née BONDI, née le 27 janvier 1928, décédée le 21 janvier 2013

Marie BEL née CUREL, née le 17 décembre 1913, décédée le 26 janvier 2013

NOUVEAU À BIOT

BRASSERIE LES ACACIAS

Samir, Anne, Marianne et Amin, sont heureux de vous accueillir depuis le mois de janvier dans leur nouvel établissement « Les Acacias ». L'ancienne équipe des Migraniers investit ainsi la brasserie du centre historique de Biot pour proposer, du mardi au dimanche, sa savoureuse cuisine traditionnelle provençale préparée exclusivement à partir de produits frais. Le chef réalise aussi des pizzas, à table ou à emporter. Plat du jour : 11€ (le midi, en semaine). Formule (plat du jour, dessert, ¼ vin ou café) : 16€. Fermé le lundi.

Brasserie Les Acacias

5 rue Saint Sébastien • 04 97 21 92 73



L'ATELIER DU JARDINAGE - LE JARDIN À PORTÉE DE TOUS



Un jardin, une terrasse, un balcon à embellir ? Sonia Meilland-Guibert, ingénieur horticole, 15 ans d'expérience dans l'univers des roses et des végétaux, vous propose des cours de jardinage, conseils personnalisés, accompagnement en jardinerie, diagnostic maladie, ravageurs, choix de végétaux, conseils d'aménagement... Toute une gamme de services adaptée pour embellir, entretenir ou transformer vos espaces verts en toute sérénité grâce à cette nouvelle entreprise biotoise, l'Atelier du Jardinage, votre nouveau coach personnalisé en jardinage.

L'Atelier du Jardinage • Sonia Meilland-Guibert
1464 chemin de Vallauris • 06 12 28 82 03 •
sonia@latelierdujardinage.com •
www.latelierdujardinage.com

FCG CONSULTING



FCG Consulting est spécialisée dans la formation et l'accompagnement des entreprises dans leur gestion courante et administrative, et notamment dans le traitement des bulletins de paie et dans la gestion globale du service clients des entreprises sous la marque Phone-Link ®.

FCG Consulting a fait de la réactivité et de la qualité de service sa marque de fabrique. Elle propose des solutions adaptées aux besoins de ses clients grâce à des ressources internes formées à leurs marchés, à leurs produits et à leur activité.

Si FCG Consulting ambitionne de tripler ses effectifs d'ici fin 2013, ses fondateurs n'entendent pas remettre en cause les valeurs de leur société : personnel formé et qualifié, écoute, réactivité, qualité des prestations et proximité avec le client.

FCG CONSULTING SAS

750 route de la Mer • 04 97 04 89 23

L'ART AU NATUREL - 15 ANS DE DÉCO AU CŒUR DE BIOT



La boutique "l'Art au Naturel" fêtera son anniversaire le 2 avril prochain, 15 années de passion et de plaisir... Pour cette occasion Sylvie, la gérante, aura le plaisir de vous proposer une remise exceptionnelle de 15% du 2 au 7 avril 2013 ! Venez partager ce moment : retrouvez la nouvelle collection prêt-à-porter femme, la ligne de décoration et nouveau cette année, découvrez une ligne de vêtements pour homme.

L'art au naturel

3, rue Saint Sébastien • 04 93 65 55 29 • 06 11 45 36 15 •

www.artanaturel.com •

sylvie.noel.06@wanadoo.fr • boutique@artanaturel.com

FIT AND TRAINING RIVIERA : UN COACH SPORTIF ET MASSEUR À DOMICILE



Coach sportif et masseur bien-être à domicile depuis 7 ans, Grégoire Aguilar vous propose sur Biot et alentours toutes sortes d'activités sportives à la

demande : pilates, renforcement musculaire, stretching, gym du dos, aquagym, perte de poids, cardio... Ainsi que des massages à l'huile, californiens, suédois, massages par pressions, shiatsu, relaxation coréenne... Diplômé d'État en Métiers de la Forme, Grégoire Aguilar propose également depuis peu des massages spécifiques relaxants pour soulager les douleurs musculaires localisées, ou « Trigger Points ». Le traitement consiste à détendre et à assouplir la musculature pour enlever le point douloureux manuellement.

Fit and training riviera - Grégoire Aguilar

06 60 91 48 63 • <http://fitandtraining-riviera.com>

CABINET DE PSYCHOLOGIE

Anne Blanquier, Psychologue-Psychothérapeute installée à Nice depuis 15 ans, vous fait part de l'ouverture de son cabinet au sein du centre médical, 1050 route de la mer à Biot. Diplômée des Universités de Nice et de Paris, elle reçoit en psychothérapie les enfants et les adultes et pratique les tests (Quotient Intellectuel et personnalité) pour les enfants dès 2 ans.

Consultation sur rendez vous. Tél. : 04 93 62 82 75.

INFOS PRATIQUES



Modélisation de la future gare de Biot

NOUVELLE GARE DE BIOT : LES TRAVAUX AVANCENT

Cette nouvelle gare est réalisée dans le cadre de la création de la 3^{ème} voie ferrée entre Antibes et Cagnes-sur-Mer*. Elle intègrera un bâtiment Haute Qualité Environnementale ainsi que des panneaux photovoltaïques afin de réduire son empreinte écologique.

Elle respectera les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite grâce notamment à un passage souterrain doté d'une rampe d'accès et à des ascenseurs rejoignant chaque quai. Véritable pôle d'échanges multimodal, la nouvelle gare sera connectée aux modes doux (parking vélos...) et au réseau de bus. Elle sera également dotée d'un dépose-minute. L'ouverture de la gare est attendue pour fin juin 2013.

Financement de la gare

Le coût de réalisation de la gare est de **2,4 millions d'euros** répartis comme suit :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	40%
Département des Alpes-Maritimes	20%
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis	20%
Gares et Connexions	14%
Réseau Ferré de France	6%

* La création de cette troisième voie ferrée permettra d'augmenter le nombre de TER fin 2013, en offrant une meilleure desserte avec un objectif de 4 trains par heure, soit une desserte omnibus et une semi-directe tous les quarts d'heure. Dans le cadre de la construction de cette troisième voie ferrée, la circulation des trains entre Nice et Cannes sera impactée durant le premier semestre 2013. **Bien que ces dates aient été choisies autour de week-ends et jours fériés afin de générer le moins de désagréments possibles, la gare de Biot sera inaccessible du jeudi 13 au lundi 17 juin 2013.**

OÙ JOINDRE VOS CABINETS DENTAIRE ET MÉDICAL

Le cabinet médical des Dr Federiconi, Pauillac, Fontaine et Biestro, vous accueille désormais au 1050, route de la Mer - 04 93 65 00 23

Le cabinet dentaire des Dr Couret et Champenois, à la même adresse, vous répond au 04 93 65 04 89.

PETITES ANNONCES

• Vends lit mezzanine 2 places, couleur wengé avec sommier à lattes (pin massif teinté vernis). Véritable escalier réversible comprenant 4 tablettes de rangement ou décoration. Dimensions : L 254 x P 149 cm. Hauteur sous mezzanine : 166 cm
Prix : 250€. Tél. : 06 46 46 83 76

• **Mardi 30** : début du « *Parcours Alpha* » à Biot à 19h30, puis tous les mardis (soirées conviviales de discussions et découverte de la foi chrétienne. 1^{ère} soirée sur le thème « *le Christianisme faux, dépassé, inadapté à notre temps ?* ». Repas, conférences discussion, libre participation aux frais).

Mois de mai :

- **Samedi 4 et dimanche 5** : premières communions des enfants de Biot à Sophia.
- **Dimanche 5** : pèlerinage des Biotois à La Garoupe. Départ 7h30 à l'entrée du village et messe à 11h30 à la Garoupe.
- **Jedi 9** : Ascension : messe unique pour les 3 lieux de culte (Biot, Sophia, Valbonne) à 11h à Sophia Antipolis.
- **Dimanche 19** : Pentecôte - messes à Valbonne : 9h15, à Sophia : 11h, à Biot : 11h15.

Mois de juin :

- **Réouverture de l'Église Sainte Marie-Madeleine de Biot courant juin.**
- **Dimanche 2** : Profession de Foi à 11h à Sophia.
- **Dimanche 23** : journée d'action de grâces, pèlerinage paroissial au Pont des Tamarins, messe des familles à 11h, suivie d'un pique-nique partagé.

PAROISSE DE BIOT

Permanences d'accueil, au presbytère, 2 place de l'église, 10h30/12h et 14h/18h, mercredi après-midi (15h/18h) réservé aux baptêmes et mariages.
Tél : 04 93 65 00 85 • www.ndsagesse.com

Messe en direct sur le site tous les dimanches à 11h.

Messes :

Mercredi à 12h15, précédées d'un temps d'adoration.

Samedi à 18h30, Salle des Mariages, place de l'Église (pour les fêtes : dimanche à 11h15)

Mois d'avril :

- Du dimanche 14 au vendredi 19 : pèlerinage paroissial à Assise (Italie)

MAIRIE DE BIOT

8/10 route de Valbonne
Adresse postale :
Ville de Biot - CS 90339
06906 Sophia Antipolis Cedex
Standard : 04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
Email : accueil@biot.fr - www.biot.fr
Horaires : du lundi au vendredi
9h à 12h - 13h30 à 17h

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie de Biot
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 91 - dgs@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87 - cabinet-maire@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 86 - drh@biot.fr
Recrutement : recrutement@biot.fr

COMMUNICATION

04 92 91 55 95 - infos@biot.fr

ÉVÉNEMENTIEL

04 93 65 78 08 - evenements@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94 - finances@biot.fr

POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
9h à 12h - 13h30 à 17h
04 92 91 55 80 - etat-civil@biot.fr

SERVICES TECHNIQUES

700 av du Jeu de la Baume
04 93 65 12 21 - techniques@biot.fr

URBANISME / ENVIRONNEMENT

04 93 65 78 89 - urbanisme@biot.fr

OFFICE DE TOURISME

46 rue Saint Sébastien
TOURISME, DÉV. ÉCONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT, FISAC
Renseignements et horaires :
04 93 65 78 00 • Fax : 04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com

MAIRIE ANNEXE DE BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS

Espace Commercial Saint Philippe
Avenue Roumanille
04 92 90 49 10 • Fax : 04 92 90 93 79
Email : accueil@biot.fr
du lundi au vendredi de 9h à 17h non-stop

POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

du lundi au vendredi
9h à 17h non-stop
04 92 90 49 10 - etat-civil@biot.fr

GUPII

04 92 90 93 70 - www.biot.fr
gupii@biot.fr

SOLIDARITÉ / AIDES

- CCAS
6, bis chemin Neuf
du lundi au vendredi
9h à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 59 70 - ccas@biot.fr

- AVIE

04 93 65 29 88

- ASSISTANTE SOCIALE

04 92 91 59 79

- LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75 • vie-sociale@biot.fr

- MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

JEUNESSE / SPORTS & LOISIRS

du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

- AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11 - affaires-scolaires@biot.fr

- PETITE ENFANCE

04 92 91 59 72 - petiteenfance@biot.fr

- JEUNESSE ET SPORT

302, route d'Antibes
04 92 38 17 90
lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h
et mardi de 14h à 17h.
Sauf vacances scolaires
jeunesse@biot.fr • sports@biot.fr

- ACCUEIL DE LOISIRS E. OLIVARI

04 92 38 07 60 • Fax : 04 92 38 17 19
Tous les mercredis et vacances scolaires

- CRÈCHE FAMILIALE / MULTI ACCUEIL

04 92 91 59 72

- ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI

04 92 38 17 17

- ÉCOLE SAINT ROCH

Maternelle : 04 93 65 05 88

Elémentaire : 04 93 65 05 82

- ÉCOLE MOULIN NEUF

Maternelle : 04 93 65 53 24

Primaire : 04 93 65 53 23

- ÉCOLE PAUL LANGEVIN

04 93 65 12 81

- COLLÈGE DE L'ÉGANAUDE

04 97 23 42 20

- COLLÈGE NIKI DE SAINT PHALLE

04 92 91 51 30

- COLLÈGE DE LA FONTONNE

04 93 33 42 65

- CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE

04 92 96 52 00

- LYCÉE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

04 97 97 33 00

CULTURE

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Chemin de la Fontanette
04 93 65 07 02 • eac@biot.fr
Du lundi au vendredi 9h-19h
Un samedi sur deux 9h-14h
Fermé pendant les vacances scolaires

BIBLIOTHÈQUES

bibliotheques@biot.fr
- GEORGE SAND - Place de l'Église
04 93 65 57 99
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30-18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h

- SAINT EXUPÉRY

40 avenue St Philippe
04 93 65 24 54
Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 9h30-18h30
Samedi : 9h30-12h30

URGENCES / SECOURS

POLICE MUNICIPALE

Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille
04 92 90 93 80 • Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE

04 93 65 22 40 - **Urgences 17**

SAPEURS POMPIERS - Urgences 18

112 (n° européen à partir d'un mobile)

ASSISTANCES MÉDICALES - Urgences 15

CENTRE ANTI POISON

04 91 75 25 25

AUTRES

ENCOMBRANTS (RDV obligatoire et gratuit)
04 92 19 75 00 (CASA)

LA POSTE - Agence Postale Communale
Mairie de Biot - 8/10 route de Valbonne
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mercredi matin et le samedi de 9h à 12h
Tel : 36 31

LA POSTE - Espace Saint Philippe
200 avenue Roumanille • Tel : 36 31

DÉCHETTERIES

- **Antibes** - 04 92 91 92 99
- **Valbonne** - 04 93 12 35 60
- **Vallauris** - 04 92 38 06 11
- **La Colle sur Loup** - 04 93 32 94 85

Retrouvez tous les contacts sur www.biot.fr

AGENDA

Expositions

Jusqu'au 12 avril 2013

Exposition « Pas si bêtes »

Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre

Jusqu'au 7 octobre 2013

Exposition « Métropolis. Fernand Léger et la ville »

Volet 1 : « Une peinture habitable »
(23 mars - 10 juin 2013)

Volet 2 : « Le spectacle de la vie moderne »
(6 juillet - 7 octobre 2013)

Musée national Fernand Léger

Du 30 mars au 23 juin 2013

Exposition « 4 000 ans de céramique, de l'Orient à l'Occident »

Musée d'Histoire et Céramique Biotoises

Du 12 avril au 30 juin 2013

Exposition « Recto Verso »

Office de Tourisme • Entrée libre

Du 15 mai au 28 juin 2013

Exposition « Le café chez nous »

Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre

Toutes les informations sur les événements en cours et à venir sur www.biot.fr

Atelier d'illustration Adultes

Deux mardis par mois (Dates communiquées à l'accueil des bibliothèques) - Bibliothèque George Sand - De 20h à 23h

Le marché

Tous les mardis, 9h-13h - Centre historique

Les permanences

De 15h30 à 17h

Permanence de la conciliatrice de justice sur rendez-vous au 04 92 91 55 81

Tous les mercredis

Permanence de la sécurité sociale (sauf durant les vacances scolaires), de 13h30 à 16h - Mairie Principale

Chaque mercredi et samedi matin de 10h à 12h

Permanence de la Croix-Rouge Française de Sophia Biot Valbonne - Rue du Portugal - 09 63 29 83 62

Merci à tous de votre générosité

Le 1^{er} mardi du mois

Permanence Opération Façade - Service Urbanisme, de 8h30 à 12h30

Le 3^{ème} lundi du mois

Permanence de l'ADIL 06 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au CCAS, de 13h30 à 16h

Mercredi 3 avril

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - CCAS

Vendredi 5 avril

Biot et les Templiers, dès 18h30 - Centre historique • Entrée libre



Samedi 6 avril

Biot et les Templiers, de 9h à 23h - Centre historique • Entrée libre

Dimanche 7 avril

- Biot et les Templiers, de 9h à 20h - Centre historique • Entrée libre

- Un dimanche au Musée Léger : cinéma, 14h30 - Musée national Fernand Léger

Mercredi 10 avril

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - Bibliothèque George Sand

Vendredi 12 avril

Vernissage de l'exposition « Recto Verso », 18h30 - Office de Tourisme • Entrée libre



Samedi 13 avril

- Comité de lecture « Rencontres de lecteurs », 10h-12h - Bibliothèque St Exupéry
- Biot et les Templiers, dès 18h30 - Centre historique • Entrée libre

- Théâtre « Les Contes Grivois de Maupasant » par la Cie La Troupette du Bocal, 20h30 - Espace des Arts et de la Culture

Dimanche 14 avril

Théâtre « Les Contes Grivois de Maupasant » par la Cie La Troupette du Bocal, 18h - Espace des Arts et de la Culture

Mercredi 17 avril

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - CCAS



Jeudi 18 avril

Réunion publique d'information sur le débroussaillage, 18h - Salle des Associations

Samedi 20 avril

- Permanence du Maire sans rendez-vous, 8h-12h - Mairie Principale

- Nettoyage de Printemps, 8h30-11h30 - Départ Bois-Fleuri

- Atelier Pain aux olives, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Dimanche 21 avril

Cuisson de vos plats, 9h-15h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Mercredi 24 avril

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - Bibliothèque George Sand

Dimanche 28 avril

Cérémonie de la Journée Nationale de la Déportation, 11h30 - Monument aux Morts, rue St Sébastien

Samedi 4 et dimanche 5 mai

Biot Nature & Environnement, de 10h à 19h - Centre historique • Entrée libre

Samedi 4 mai

Atelier Pain bio, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Dimanche 5 mai

- Pèlerinage à la Garoupe, à partir de 7h30
- Atelier Pain bio, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

- Un dimanche au Musée Léger : cinéma, 14h30 - Musée national Fernand Léger

Mercredi 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, 9h15 - Monument aux Morts, rue St Sébastien

Samedi 11 mai

Fête du Pain, à 10h et 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Dimanche 12 mai

Fête du Pain, à 10h et 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre



Mercredi 15 mai

- Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - CCAS

- Vernissage de l'exposition « Le café chez nous », 18h - Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre

Mercredi 22 mai

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - Bibliothèque George Sand

Jeudi 23 mai

Conférence « Peinture et architecture au prisme de l'art concret », par Fabienne Fulchéri, 19h - Musée national Fernand Léger

Samedi 25 mai

- Comité de lecture « Rencontres de lecteurs », 10h-12h - Bibliothèque St Exupéry
- Théâtre « Deux petites dames vers le Nord » par la Cie Têtes de Litote, 20h30 - Espace des Arts et de la Culture

- Biot à Musiques, dès 19h - Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Dimanche 26 mai

Théâtre « Deux petites dames vers le Nord » par la Cie Têtes de Litote, 18h - Espace des Arts et de la Culture

Mercredi 29 mai

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - CCAS

Samedi 1^{er} juin

- Faites vos jeux, 9h-12h30 - École Eugène Olivari

- Atelier Financier, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

- Biot à Musiques, dès 19h - Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre



Dimanche 2 juin

- Vide-grenier, 8h-18h

- Cuisson de vos plats, 9h-15h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

- Un dimanche au Musée Léger : cinéma, 14h30 - Musée national Fernand Léger

Mercredi 5 juin

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - Bibliothèque George Sand

Samedi 8 juin

Biot à Musiques, dès 19h - Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Mercredi 12 juin

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - CCAS

Samedi 15 et dimanche 16 juin

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, 11h-17h - Centre historique

Samedi 15 juin

- Comité de lecture « Rencontres de lecteurs », 10h-12h - Bibliothèque St Exupéry
- Kermesse de l'école Eugène Olivari, dès 15h - École Eugène Olivari
- Atelier Pizza, 14h - Four Communal Émile

Cheval • Entrée libre

- Théâtre « Le Passager de 10h09 » par la Cie Grain de Scène, 20h30 - Espace des Arts et de la Culture

- Biot à Musiques, dès 19h - Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Dimanche 16 juin

- Atelier Focaccia, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

- Théâtre « Le Passager de 10h09 » par la Cie Grain de Scène, 18h - Espace des Arts et de la Culture

Mardi 18 juin

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle, 16h30 - Monument aux Morts, rue St Sébastien

Mercredi 19 juin

Atelier d'écriture Seniors « L'encrier de Biot », 13h45-15h45 - Bibliothèque George Sand

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique, dès 18h - Centre historique • Entrée libre

Dimanche 23 juin

Gala de danse des classes de Jazz et Classique de l'EAC, 21h - Théâtre de la Mer Jean Marais (Golfe-Juan)

Lundi 24 juin

Fête de la Saint Jean, dès 20h - Centre historique • Entrée libre

Jeudi 27 juin

Conseil Municipal, 18h - Salle des Associations

Vendredi 28 juin

Kermesse de l'école du Moulin Neuf, à partir de 18h - École du Moulin Neuf

Samedi 29 juin

- Kermesse des écoles du village, dès 12h - École St Roch

- Festival « Autour des Guitares », 21h-23h - Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Mercredi 3 juillet

Tour de France. Passage à Biot de la Caravane du Tour dès 10h et des cyclistes entre 11h45 et 12h15



ENTRÉE
GRATUITE

BIOT

MUSIQUES

100% FILLES

TOUS LES SAMEDIS

DU 25 MAI AU 15 JUIN 2013

JARDIN F. MISTRAL - CENTRE HISTORIQUE || 19H

&
FÊTE DE LA MUSIQUE
21 JUIN 2013 À PARTIR DE 18H

WWW.BIOT.FR


BIOT
SOPHIA ANTIPOLIS
FÊTES D'IMAGINATION
www.biot.fr